

Évaluation du programme du Défi d'une tonne

Rapport final
Le 18 juillet 2006



Environment Canada Environnement Canada

Canada

Étapes d'approbation du rapport

Démarrage du projet	Juillet 2005
Achèvement de la phase de planification	Octobre 2005
Achèvement du rapport	26 mai 2006
Approbation du rapport par le Comité ministériel de la vérification et de l'évaluation (CMVE)	6 juillet 2006

Sigles utilisés dans le rapport

AM	Autres ministères
CC	Changements climatiques
CCDE	Cadre pour la compétitivité et la durabilité de l'environnement
CEDD	Commissaire à l'environnement et au développement durable
CGRR	Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats
CMVE	Comité ministériel de la vérification et de l'évaluation
DG	Directeur général
DUT	Défi d'une tonne
EC	Environnement Canada
ENP	Enveloppe des nouvelles possibilités
FACC	Fonds d'action pour le changement climatique
GC	Gouvernement du Canada
GES	Gaz à effet de serre
LFC	Lampe fluorescente compacte
Mt	Mégatonne
OEE	Office de l'efficacité énergétique
OPP	Plan de projet axé sur les résultats
PE	Protocole d'entente
PPEREA	Projet pilote d'élimination et de réduction des émissions et d'apprentissage
RNCan	Ressources naturelles Canada
SCT	Secrétariat du Conseil du Trésor
SP	Sensibilisation du public
TC	Transports Canada

Remerciements

L'Équipe du projet d'évaluation, qui réunissait Shelley Tice (Environnement Canada), Robert Tkaczyk (Environnement Canada) et Marc Bennett (Ressources naturelles Canada), sous la direction de Marie-Christine Tremblay (Environnement Canada), remercie toutes les personnes qui ont collaboré à ce projet, particulièrement celles qui se sont prêtées à des entrevues, ainsi que les membres du comité d'évaluation et les cadres supérieurs de la Direction générale de la vérification et de l'évaluation, dont les idées et les commentaires ont joué un rôle décisif dans cette évaluation.

Rapport préparé par la Division de l'évaluation, Direction générale de la vérification et de l'évaluation à Environnement Canada.

Table des matières

RÉSUMÉ.....	1
1.0 INTRODUCTION.....	4
2.0 APERÇU DU PROGRAMME.....	5
2.1 Bref historique.....	5
2.2 Rôle et objectifs du DUT.....	6
2.3 Approche et public du programme.....	7
2.4 Structure de gestion du programme.....	9
3.0 CONCEPTION DE L'ÉVALUATION.....	10
3.1 But et portée.....	10
3.2 Approche et méthodologie.....	10
4.0 QUESTIONS D'ÉVALUATION ET CONSTATATIONS CONNEXES.....	13
4.1 Pertinence.....	13
4.2 Réussite.....	15
4.3 Conception et exécution.....	19
4.4 Rentabilité.....	26
5.0 CONCLUSION.....	28
6.0 LEÇONS APPRISSES.....	32
7.0 RÉPONSE DE LA GESTION.....	33
Annexe 1a – Modèle logique du DUT – Sensibilisation du public.....	35
Annexe 1b – Modèle logique du DUT – Cadre de mesure du rendement pour le DUT...36	
Annexe 1c – Modèle logique du DUT – Plan d'activités et cadre de gestion du DUT.....37	
Annexe 2 – Enjeux et questions d'évaluation.....	38
Annexe 4 – Liste des personnes interviewées.....	45
Annexe 5 – Questions et thèmes d'entrevue pour les représentants du gouvernement fédéral.....	46
Annexe 6 - Questions d'entrevue pour les partenaires/intervenants du DUT.....	49
Annexe 7 – Questions du sondage de suivi sur le DUT.....	53
Annexe 8 – Établissement des correspondances pertinentes avec le programme du DUT.....	60

RÉSUMÉ

Tel que défini dans le Plan ministériel de vérification et d'évaluation 2005-2006 à 2007-2008, une évaluation du programme du Défi d'une tonne (DUT) a été réalisée¹. Le principal objectif de cette évaluation formative était d'évaluer les progrès accomplis par le DUT en vue d'inciter les Canadiens à agir pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) qu'ils produisent. Puisque l'éducation et la mobilisation constituent des leviers clés pour atteindre un certain nombre de résultats environnementaux pour les Canadiens, l'évaluation a aussi fait la lumière sur les défis que soulève la poursuite d'un objectif environnemental par l'entremise d'un programme d'éducation du public.

Ce rapport présente les constatations et les leçons tirées de l'évaluation réalisée conjointement par les équipes d'évaluation d'Environnement Canada (EC) et de Ressources naturelles Canada (RNCan). On remarquera que le 13 avril 2006, le ministre de RNCan, dans un communiqué de presse public intitulé « Mise en place d'un programme spécifiquement canadien », a confirmé la décision du gouvernement du Canada de modifier son approche à l'égard du programme du DUT. C'est pourquoi nous ne formulons aucune recommandation quant au programme, si ce n'est de relever les leçons apprises susceptibles de s'appliquer à la conception de tout programme futur pertinent.

Par l'entremise de la sensibilisation du public (c.-à-d. une initiative de marketing nationale et des partenariats avec des secteurs clés de la société canadienne), le programme du DUT a invité tous les Canadiens à réduire les émissions de GES qu'ils produisent et donc à faire leur part pour atteindre les objectifs du Canada en matière de changements climatiques. Plus précisément, le programme du DUT a mis au défi chaque Canadien de réduire ses émissions annuelles de GES d'une tonne, en moyenne, soit environ 20 %; pour ce faire, il encourageait la population à consommer moins d'énergie et de ressources dans ses activités quotidiennes, en tenant compte de l'efficacité énergétique et des économies d'énergie dans les décisions relatives aux achats, à l'utilisation et au mode de vie.

L'évaluation a porté sur les quatre questions d'évaluation suivantes :

- a. **Pertinence** : Le DUT répondait-il à de réels besoins?
- b. **Réussite**: Le DUT était-il sur la bonne voie pour obtenir les résultats en matière de sensibilisation du public (c.-à-d. la sensibilisation, la compréhension et l'appui au Défi) et jouissait-il d'un potentiel d'atteindre le résultat ultime souhaité, à savoir inciter les Canadiens à prendre des mesures pour réduire leurs émissions annuelles de GES.
- c. **Conception et exécution** : Dans quelle mesure le DUT était-il conçu et exécuté de la meilleure façon possible?
- d. **Rentabilité** : Utilisait-on les moyens les plus appropriés et efficaces pour obtenir les résultats?

¹ Des évaluations de deux autres programmes de lutte contre les changements climatiques, à savoir le Projet pilote d'élimination et de réduction des émissions et d'apprentissage (PPEREA) et l'Enveloppe des nouvelles possibilités (ENP), ont aussi été réalisées. Les trois programmes relatifs aux changements climatiques ont été retenus à des fins d'évaluation en raison du rôle de premier plan qu'a joué Environnement Canada (EC) dans leur élaboration et leur mise en œuvre générales, de leur contribution à la poursuite par le Ministère de ses priorités plus générales, c'est-à-dire favoriser une collaboration intergouvernementale, permettre une saine prise de décisions et habiliter les citoyens à prendre des décisions éclairées et de la nécessité de répondre à des questions et des risques spécifiques aux programmes.

Conformément aux pratiques exemplaires, l'approche utilisée par l'évaluation a comporté le recours à de multiples voies d'enquête, y compris un examen des documents, des entrevues avec des répondants clés, un examen des résultats de sondages pertinents, et une analyse des liens entre le DUT et d'autres programmes.

Voici les constatations sommaires de ce rapport, pour chacune des questions d'évaluation.

Pertinence

L'évaluation a constaté que les programmes de sensibilisation du public comme le DUT étaient pertinents. De tels programmes répondent au besoin des Canadiens d'obtenir de meilleurs renseignements sur le problème des changements climatiques afin de pouvoir prendre des décisions éclairées au sujet de leur utilisation de l'énergie et des ressources dans leurs activités quotidiennes. Des programmes comme le DUT sont aussi pertinents puisque le phénomène des changements climatiques présente des défis uniques lorsque vient le temps d'en faire une priorité d'action à l'échelon individuel. Le fait que les citoyens canadiens soient responsables d'environ 30 % des émissions de GES du Canada fait de la population un élément clé de la lutte du Canada contre les changements climatiques. Les moyens d'éducation du public ont aussi un rôle à jouer pour stimuler la demande des consommateurs pour de nouveaux produits plus éconergétiques. À cet égard, un programme comme le DUT contribue directement à cette transformation du marché qui s'impose pour atteindre comme il se doit les buts à court et à long terme du Canada en matière de changements climatiques.

Réussite

On a constaté que le DUT était sur la bonne voie pour atteindre ses résultats en matière de sensibilisation du public. Le niveau de sensibilisation au DUT a considérablement augmenté de 2004 à 2005. Les citoyens du Canada savaient, dans l'ensemble, que le DUT était un programme visant à réduire les émissions et/ou la consommation d'énergie et ils l'appuyaient, notamment en exprimant leur volonté de prendre des mesures personnelles pour réduire les émissions de GES. On ignore toutefois dans quelle mesure le programme était sur la bonne voie pour atteindre sa cible de réduction des émissions. L'évaluation a constaté que le programme était aux prises avec un certain nombre de problèmes de mesure qui entravaient sa capacité de livrer des réductions des émissions de GES claires et attribuables. En outre, l'évaluation a aussi constaté qu'une majorité de Canadiens croient qu'il sera difficile de relever personnellement un tel défi. Cette difficulté perçue demeure plus évidente chez les Canadiens qui émettent relativement plus de GES. Les principaux obstacles à l'action comprennent le faible niveau d'intérêt/de préoccupation, le manque d'information au sujet des moyens à prendre pour réduire les émissions et la perception voulant que le Défi soit trop peu pratique ou qu'il prenne trop de temps.

Conception et exécution

Bien que le DUT ait été bien conçu et exécuté pour atteindre ses résultats en matière d'éducation publique, l'évaluation a relevé un certain nombre d'occasions ratées concernant les partenariats et l'intégration. Plus précisément, les données ont révélé un besoin :

- de redéfinir certains partenariats et/ou de mieux définir leurs rôles;
- de compléter les activités du DUT par l'ajout de certains outils (p. ex. encouragements, règlements) susceptibles d'offrir des incitatifs supplémentaires à l'adoption de mesures de réduction des émissions de GES;

- d'intégrer de manière uniforme les efforts déployés en matière de diffusion de messages avec d'autres programmes/initiatives clés connexes, notamment à l'échelon provincial et territorial.

Rentabilité

Les données ont aussi indiqué que le fait de compléter des activités analogues à celles du DUT par des outils supplémentaires (p. ex. instruments économiques, règlements) améliorerait la rentabilité d'un tel programme, surtout à la lumière de son but de réduction des émissions. Les défis uniques à relever pour faire passer les Canadiens de la sensibilisation à des interventions de réduction des émissions de GES, les leçons tirées d'initiatives analogues de changement du comportement dans le domaine de la lutte contre le tabagisme et les recommandations courantes de l'OCDE sur l'utilisation plus généralisée des instruments économiques, de concert avec d'autres instruments (p. ex. l'éducation du public, les règlements) ont été d'autres raisons invoquées en appui au besoin de recourir à des outils supplémentaires pour améliorer la rentabilité.

Conclusions et leçons apprises

Compte tenu de ces constatations, l'évaluation a conclu qu'afin de réaliser des réductions des émissions de GES, les programmes nationaux de sensibilisation du public (SP) comme le DUT doivent être complétés par des outils supplémentaires (p. ex. des instruments économiques, des règlements) pour aider les Canadiens à réduire les émissions de GES qu'ils produisent. En choisissant de tels outils à l'avenir, on devrait examiner attentivement, par exemple, comment ils pourraient : accroître la portée auprès du public cible, stimuler la demande de nouveaux produits de réduction des émissions de GES, et créer des synergies avec les initiatives pertinentes, incluant celles utilisées et élaborées à l'échelon provincial et territorial.

En outre, il faudrait diffuser des messages cohérents et intégrés étant donné l'existence d'autres initiatives connexes, notamment à l'échelon provincial et territorial. À cette fin, les messages nationaux d'éducation publique concernant les changements climatiques devraient tenir davantage compte d'autres importants facteurs de motivation (p. ex. les économies d'énergie et d'argent, l'environnement en général) qui sous-tendent de nombreuses entreprises connexes.

Réponse de la gestion

Les apprentissages de cette évaluation seront pris en compte dans la conception de tout programme futur pertinent.

1.0 INTRODUCTION

La Direction générale de la vérification et de l'évaluation d'Environnement Canada (EC) a procédé à l'évaluation de trois programmes relatifs aux changements climatiques, à savoir le Défi d'une tonne (DUT), le Projet pilote d'élimination et de réduction des émissions et d'apprentissage (PPEREA) et l'Enveloppe des nouvelles possibilités (ENP)². Ces programmes s'inscrivent dans un ensemble plus général de programmes et d'initiatives de lutte contre les changements climatiques qu'a mis en œuvre le gouvernement du Canada, qui vont de la mise au point de technologies d'atténuation des gaz à effet de serre à l'échange de droits d'émission. Les trois programmes relatifs aux changements climatiques ont été retenus à des fins d'évaluation en raison du rôle de premier plan qu'a joué EC dans leur élaboration et leur mise en œuvre générales. En outre, afin que le Ministère atteigne un juste équilibre dans son travail d'évaluation et que celui-ci soit ciblé de manière stratégique, les trois programmes ont été choisis également en fonction de leur contribution à la poursuite par le Ministère de ses priorités plus générales, c'est-à-dire favoriser une collaboration intergouvernementale, permettre une saine prise de décisions et habiliter les citoyens à prendre des décisions éclairées. Ces priorités jouent un rôle primordial pour aider le Ministère à mettre en place son Cadre pour la compétitivité et la durabilité de l'environnement (CCDE)³.

Bien que les trois programmes aient pour but de s'attaquer au problème des changements climatiques, les évaluations ont été réalisées séparément, compte tenu des différences quant à leurs buts et exigences, à leur conception et à leur exécution, et aux publics cibles. On a toutefois porté une attention particulière à la conception générale des évaluations, comme en témoigne le choix des enjeux et des questions. Cette démarche a facilité le regroupement des constatations et des leçons apprises sous des thèmes généraux communs, notamment : l'activité de la mesure des gaz à effet de serre (GES) en est une qui est jeune et complexe, il y a un besoin pour un arrimage plus clair entre les instruments/approches utilisés et les résultats escomptés et qu'une certitude et une coordination d'ensemble est nécessaire au niveau de la mise en œuvre des initiatives. Il importe de signaler que les conclusions de ces évaluations ne s'appliquent en aucun cas directement à d'autres programmes, politiques et initiatives en matière de changements climatiques.

Ce document présente les constatations et les leçons apprises dans le cadre de l'évaluation formative du programme du DUT réalisée conjointement par les équipes d'évaluation d'EC et de Ressources naturelles Canada (RNCan). On remarquera que le 13 avril 2006, le ministre de RNCan, dans un communiqué de presse intitulé « Mise en place d'un programme spécifiquement canadien », a confirmé la décision du gouvernement du Canada d'adopter une démarche différente en ce qui concerne le Défi d'une tonne. À la lumière de cette déclaration, aucune recommandation ne sera faite relativement au programme outre celle de retenir les leçons apprises tirées des éléments probants de l'évaluation susceptibles de convenir à la conception de tout programme pertinent futur.

² Ces trois évaluations figurent dans le Plan de vérification et d'évaluation 2005-2006 d'EC, qui a été approuvé par le Comité ministériel de vérification et d'évaluation (CMVE) d'EC, le 15 juin 2005.

³ Le CCDE vise à atteindre le niveau le plus élevé de qualité de l'environnement afin d'améliorer le bien-être des Canadiens, de préserver notre milieu naturel et de favoriser notre compétitivité à long terme. Les cinq piliers sur lesquels s'appuie ce cadre sont la prise de décisions, l'information, les sciences et la technologie, la promotion du rendement et l'application, et l'éducation.

Un comité d'évaluation a été constitué pour appuyer le processus d'évaluation, du début à la fin. Ce comité était composé de fonctionnaires des divisions de l'évaluation ainsi que du programme du DUT dans les deux ministères.

2.0 APERÇU DU PROGRAMME

2.1 *Bref historique*

Le gouvernement du Canada a créé le Fonds d'action pour le changement climatique (FACC) dans le budget de 1998. Le volet sensibilisation du public (FACC-SP) du fonds a été le premier grand programme de lutte contre les changements climatiques de ce genre⁴. Il visait à capter l'attention du public, ainsi qu'à le sensibiliser et à l'amener à mieux comprendre l'enjeu des changements climatiques⁵. Au cours de la période 1998-2001, les activités de SP ont cherché avant tout à sensibiliser les Canadiens à la réalité du problème des changements climatiques et à leur permettre de mieux les comprendre⁶. On a mis l'accent sur les causes et les répercussions possibles des changements climatiques ainsi que sur la nécessité pour tous les éléments de la société de jouer un rôle.

Le FACC a été renouvelé pour 2001-2004. Plusieurs modifications ont été apportées pour perfectionner le volet SP, y compris des investissements plus ciblés et une exécution à l'échelon local. Pour sensibiliser les partenaires, on a créé des carrefours provinciaux réunissant tous les ordres de gouvernement, les entreprises, le milieu universitaire, les groupes environnementaux et d'autres intervenants. Le financement du projet a été ciblé davantage pour faire fond sur les réussites, combler les lacunes et établir des liens avec d'autres initiatives du gouvernement du Canada. Quatre volets de projets distincts ont été créés pour rejoindre les principaux groupes cibles : le grand public; l'entreprise et l'industrie; les collectivités; les jeunes et les éducateurs. Le volet FACC-SP a pris fin le 31 mars 2004. Les réussites du programme et les leçons qu'on en a tirées ont aidé à peaufiner les activités d'autres programmes de SP et ont éclairé la conception de nouveaux programmes.

Le 17 décembre 2002, après la publication du *Plan du Canada sur les changements climatiques* et les votes au Parlement, le Canada a ratifié le Protocole de Kyoto, qui exige que

⁴ Le budget fédéral de 1998 a affecté 150 millions de dollars sur trois ans au Fonds d'action pour le changement climatique (FACC), pour appuyer des mesures hâtives de réduction des émissions de GES, pour sensibiliser le public et pour approfondir la compréhension des répercussions, des coûts et des avantages de la mise en œuvre du Protocole de Kyoto et des options qui s'offraient au Canada. Ce financement a aussi aidé à créer 16 tables de concertation/groupes de travail qui ont réuni un certain nombre d'experts de tous les ordres de gouvernement, de l'industrie, du milieu universitaire et d'organisations non gouvernementales pour faire le point sur les options possibles de réduction de GES au Canada ainsi que sur les implications de ces émissions, y compris leurs répercussions socioéconomiques et environnementales. La Table de concertation sur la SP était l'une de ces tables. Le gouvernement du Canada a reconstitué le FACC dans le budget fédéral de 2000 au moyen d'un financement supplémentaire de 150 millions de dollars qui a pris fin au cours de l'année financière 2003-2004. La SP représentait à nouveau l'un des cinq volets.

⁵ Le rapport de la Table de concertation sur la SP, publié en 1998, a confirmé le niveau de compréhension des changements climatiques au sein de la population canadienne. Cette dernière table s'inscrivait dans le processus, lancé en 1998, d'élaboration de la Stratégie nationale de mise en œuvre du Canada, qui a débouché sur le Plan d'action 2000. Le Plan d'action 2000 était la première tranche de mesures de réduction des émissions. Il comportait un train de mesures qui ciblaient les secteurs clés représentant 90 % des émissions de GES du Canada.

⁶ On notera que le débat public s'articulait à l'époque autour de trois grands enjeux : 1) le mythe ou la réalité des changements climatiques; 2) la nature et les répercussions éventuelles des changements climatiques; et 3) l'opportunité de ratifier ou non le Protocole de Kyoto.

le Canada réduise ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de 6 %, en moyenne, en deçà des niveaux de 1990 au cours de la période 2008-2012. Pour appuyer la mise en œuvre du plan, le budget 2002 a affecté 2 milliards de dollars à des mesures de réduction des émissions au Canada, dont plusieurs ont été annoncées en août 2003, notamment l'investissement de 45 millions de dollars, pour les années financières 2003-2006, dans le DUT. Cette somme comprenait une réaffectation de 3,5 millions de dollars d'EC en 2003-2004 ainsi que 4,5 millions de dollars pour appuyer les communications ministérielles. Le financement net du DUT est donc de 37 millions de dollars sur trois ans, de 2003 à mars 2006. Le budget total du programme et des communications est partagé à parts égales entre EC et RNCan.

Il ne s'agissait plus de convaincre les Canadiens que les changements climatiques étaient un problème. Il s'agissait plutôt de les encourager et de les motiver à prendre des mesures personnelles pour réduire leurs émissions de GES⁷. Le gouvernement du Canada a lancé le DUT le 26 mars 2004. En avril 2005, le gouvernement du Canada a lancé son plan amélioré sur les changements climatiques : « Le Projet vert : Aller de l'avant pour contrer les changements climatiques » comportait un engagement à renforcer et à élargir le DUT jusqu'à l'année financière 2012-2013. Le Projet vert proposait d'investir 120 millions de dollars de plus dans le programme.

2.2 Rôle et objectifs du DUT

Chaque Canadien produit en moyenne un peu plus de cinq tonnes d'émissions de GES par année. Ensemble, ces émissions représentent plus du quart des émissions du Canada. Les activités telles que la conduite automobile, le chauffage et la climatisation des maisons, le lavage et le séchage des vêtements et l'utilisation d'appareils ménagers consomment toutes de l'énergie qui peut provenir de la combustion de combustibles fossiles. Indirectement, la consommation d'eau et la production de déchets ont aussi des répercussions sur la création des émissions de GES⁸.

Le programme du DUT, qui visait à lutter contre cette source d'émissions, invitait tous les Canadiens à réduire les émissions de GES qu'ils produisent et donc à faire leur part pour permettre au Canada d'atteindre ses objectifs en matière de changements climatiques. Plus précisément, le programme du DUT mettait au défi chaque Canadien de réduire ses émissions annuelles de GES d'une tonne, en moyenne, soit environ 20 %; il encourage la population à consommer moins d'énergie et de ressources dans ses activités quotidiennes en tenant compte de l'efficacité énergétique et des économies d'énergie dans les décisions

⁷ Outre le programme du DUT, deux autres programmes de SP, à savoir le programme de financement communautaire ÉcoAction d'EC et le programme de sensibilisation de l'Office de l'efficacité énergétique (OEE) de RNCan, illustrent aussi l'évolution des activités de SP depuis 1998. ÉcoAction a pris la relève du FACC-SP pour ce qui est de la sollicitation de propositions et du versement de financement à effet de levier à des projets innovateurs de lutte contre les changements climatiques. Conçu à l'origine pour appuyer les groupes communautaires réalisant des projets reliés à l'air pur, à l'assainissement de l'eau et à la nature, ÉcoAction a été restructuré en 2003 pour mettre particulièrement l'accent sur les changements climatiques. Le programme de sensibilisation de l'OEE, qui mettait à l'origine l'accent sur l'efficacité énergétique, a aussi évolué pour intégrer des messages concernant les changements climatiques. L'OEE, créé en avril 1998 à RNCan, faisait suite à l'engagement du Canada de réduire les émissions de GES aux termes du Protocole de Kyoto. Pour faire la promotion des économies d'énergie et de l'efficacité énergétique, l'OEE gère un vaste éventail de programmes et de services dans tous les secteurs de l'économie canadienne (p. ex. résidentiel, commercial, industriel et transports).

⁸ Les renseignements présentés dans ce paragraphe ont été cités dans des documents clés officiels de planification et de financement du programme du DUT, dans le *Plan de 2002* et dans le *Projet vert*. Chaque tonne d'émissions de GES équivaut à 1 000 kilogrammes. Une autre unité de mesure couramment utilisée dans le cas des émissions de GES est la mégatonne (Mt). Une mégatonne équivaut à un million de tonnes.

relatives aux achats, à l'utilisation et au mode de vie⁹. En outre, étant donné que les mesures de réduction des émissions de GES influent aussi sur la qualité de l'air et de l'eau, elles visent aussi à favoriser l'atteinte d'autres buts environnementaux que poursuit le Canada dans ces domaines.

Le programme du DUT a été conçu pour aider les Canadiens à atteindre le but susmentionné de réduction des émissions de GES grâce à la sensibilisation du public, et notamment à deux volets clés – une initiative de marketing nationale et des partenariats avec des secteurs clés de la société canadienne¹⁰. Grâce à ces moyens, le programme visait une série de résultats. Les résultats à court et à moyen terme du programme portent sur une prise de conscience et une compréhension accrues des changements climatiques débouchant sur un changement de comportement des Canadiens ainsi que sur une volonté d'agir. Le résultat à long terme escompté était la réduction des émissions de GES d'ici la période 2008-2012, conformément à l'objectif de réduction des émissions mentionné ci-dessus¹¹.

2.3 Approche et public du programme

Le DUT était un programme de sensibilisation du public à facettes multiples comportant deux grands volets – une initiative de marketing nationale et des partenariats avec des secteurs clés de la société canadienne¹². Les partenariats servaient aussi à rejoindre les Canadiens à titre individuel et visent à susciter une sensibilisation générale au défi, et à offrir aux Canadiens l'appui et les possibilités dont ils avaient besoin pour relever le défi.

⁹ La cible individuelle d'une tonne est mentionnée dans les documents clés officiels de planification et de financement du programme du DUT. La cible mentionnée dans ces documents est liée précisément au *Plan de 2002*. Le *Plan de 2002* estime que l'atteinte de ce but pourrait réduire les émissions de gaz à effet de serre du Canada de plus de 30 Mt par année (voir la page 45). Le *Projet vert* a réitéré que le défi lancé aux Canadiens était une de réduire de cinq à quatre tonnes les émissions des GES produites annuellement par chaque citoyen. Le but global de réduction des émissions fixé pour le DUT dans le *Projet vert* est de 5 Mt par année au cours de la période 2008-2012 (voir l'annexe 1 du *Projet vert*, p. 39).

¹⁰ Voir la présentation au Conseil du Trésor sur le DUT (annexe 2 intitulée Défi d'une tonne et communications sur le climat). On trouvera les détails de ces deux volets clés à la section 2.3.

¹¹ Ces résultats sont tirés de l'annexe 2 de la présentation au Conseil du Trésor. On trouvera des résultats plus détaillés dans les modèles logiques utilisés par les deux ministères dans le cadre de leur dialogue sur la façon d'exécuter le programme. Nous avons examiné d'autres documents dans le cadre de l'évaluation, notamment des sondages et d'autres examens du programme réalisés pour évaluer les progrès accomplis dans la poursuite des résultats. Il en sera question plus à fond dans les sections 3 et 4. Les modèles logiques susmentionnés se trouvent dans les annexes au présent rapport. L'**annexe 1a** présente le modèle logique du DUT qui était compris dans le document intitulé Public Education and Outreach – Performance Story (deuxième ébauche, 21 janvier 2005). D'autres modèles logiques sur la SP faisaient aussi partie de ce document. Ce dernier constituait une partie du cadre horizontal de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) élaboré pour un certain nombre d'initiatives de lutte contre les changements climatiques bénéficiaires de financement. Ce CGRR n'a jamais été approuvé par le Conseil du Trésor. L'**annexe 1b** présente une version subséquente du modèle logique du DUT, tirée du Cadre de mesure du rendement du DUT, le 28 février 2005. Il a été élaboré à la fois par EC et RNCAN. L'**annexe 1c** présente une version plus récente du modèle logique du DUT tiré du Plan d'activités et Cadre de gestion du DUT, mis à jour en avril 2005. Il a été élaboré et fourni par EC. Cette version du modèle logique est incluse puisque les efforts de mesure du rendement du programme coïncident plus clairement avec les résultats immédiats et intermédiaires énoncés dans le modèle.

¹² Les documents sur le DUT joints au CGRR horizontal sur les CC présentent le programme du DUT comme un programme de sensibilisation du public. Cette description du « type » de programme a aussi été utilisée dans le cadre du récent examen par le CT des programmes et initiatives de lutte contre les changements climatiques. Le *Projet vert* parle aussi du programme comme d'un programme d'éducation du public. L'annexe 2 de la présentation au CT mentionne que le programme en est un de marketing social. Compte tenu du rôle souhaité pour les partenariats dans le programme (c.-à-d. portant sur plus que le marketing social), la présente évaluation continue de parler du programme comme d'un programme de sensibilisation du public.

L'initiative de marketing nationale, faisant appel à la publicité, à des outils d'information, au marketing électronique, aux relations avec les médias et à d'autres activités de marketing, visait à créer une sensibilisation générale au DUT et à susciter la participation. Pour ce faire, elle communiquait les avantages et l'importance de l'action, et faisait connaître l'aide offerte aux consommateurs. Une campagne multimédia s'est déroulée du 6 décembre 2004 au 31 mars 2005. La campagne comprenait des annonces télévisées de 60 et 30 secondes mettant en vedette Pierre Lebeau (en français) et Rick Mercer (en anglais); des annonces imprimées dans les quotidiens, les journaux communautaires et ethniques, et les revues de consommation; des annonces imprimées ciblées; des annonces à la radio; des vignettes à MétéoMédia; et de la publicité sur MSN/Sympatico.

Parmi les autres activités de marketing, mentionnons la distribution du *Guide du Défi d'une tonne* (environ 1.2 millions exemplaires ont été distribués de mars 2004 à mars 2006)¹³. Le programme du DUT administre aussi le site web du DUT, où l'on trouve un calculateur des GES, une page d'engagement, un guide de conseils ainsi qu'une base de données sur les rabais et incitatifs financiers. Cette dernière section visait à s'assurer que les Canadiens soient au courant des programmes, des produits et des services disponibles pour les aider à réduire leurs émissions, y compris d'autres campagnes pertinentes à l'intention des consommateurs. Le site web avait reçu environ 4,2 millions de visites en date de mars 2006. Le personnel du programme du DUT participait aussi à un certain nombre d'événements (p. ex. salons de l'habitation et de l'automobile, événements locaux à l'occasion du Jour de la terre et de la Semaine de l'environnement) où il y présentait des éléments d'exposition. Enfin, le DUT faisait aussi l'objet d'activités de promotion de la part de plus de 130 sites web du gouvernement et de partenaires, et il a conclu des partenariats avec un certain nombre de médias.

Voici quelques-uns des partenariats que le DUT a forgés :

- carrefours – 12 provinces et territoires pour réunir les principaux intervenants du milieu de la lutte contre les changements climatiques;
- partenaires communautaires – au nombre de 41 partout au Canada pour promouvoir des défis locaux, grâce au financement et à l'assistance du DUT;
- partenaires jeunesse – 16 grandes organisations environnementales, y compris le Réseau environnemental des jeunes, la Coalition de jeunesse du Sierra, l'Alliance jeunesse environnementale et les Champions de l'air pur, pour promouvoir le DUT auprès des jeunes âgés entre 16 et 25 ans et d'autres personnes;
- partenaires du secteur privé – 28 partenaires, y compris le milieu financier, des fabricants, des détaillants et des entreprises de services publics, pour promouvoir des produits et services éconergétiques auprès de leurs clients, et dans certains cas, faire aussi la promotion du défi auprès de leurs employés;
- partenaires de l'éducation – des éducateurs avant tout, pour leur permettre, grâce à la contribution de documents pédagogiques, de sensibiliser leurs élèves au problème des changements climatiques, aux mesures de réduction des émissions et aux moyens à prendre pour mobiliser leur famille;

¹³ Le programme distribue aussi le prospectus du DUT pour encourager les lecteurs à se procurer le guide complet sur la façon de réduire les émissions de GES à la maison et sur la route.

- approche interne au gouvernement fédéral – plus de 25 ministères et organismes fédéraux différents de la région de la capitale nationale et dans l'ensemble du pays afin de sensibiliser les employés fédéraux au défi. Ce réseau mettait à profit les groupes de travail interministériels existants tels que l'initiative fédérale Prêcher par l'exemple et le groupe de travail sur la Journée de l'air pur.

2.4 Structure de gestion du programme

EC et RNCan se partageaient la direction de l'exécution du programme du DUT et en étaient tous deux responsables. Le programme avait été conçu conjointement par les deux ministères. Bien que la gestion globale et la responsabilité du marketing et de la publicité aient été partagées également entre les deux ministères, le partage de la gestion du volet partenariat du programme tenait compte des champs de compétence de chaque ministère. RNCan était chargé du volet sensibilisation tandis qu'EC était chargé des volets communautaire et jeunesse. Les autres volets, comme les carrefours, le secteur privé et l'approche interne, étaient gérés conjointement. Dans ce cas-là, les volets étaient dirigés par des équipes de fonctionnaires d'EC et de RNCan, avec la présence de fonctionnaires d'autres ministères, au besoin. Il a été toutefois convenu que RNCan serait responsable des partenariats avec le secteur privé et qu'EC serait responsable de l'approche interne au gouvernement fédéral.

Transports Canada (TC) jouait un rôle de soutien dans l'exécution du programme et recevait un financement de 200 000 \$ aux termes d'un protocole d'entente (PE) avec RNCan. Ce PE a été élaboré pour appuyer l'intégration des programmes de TC en matière de gestion de la demande de transport et de modes de transport de remplacement au DUT, et pour établir des liens avec ses intervenants pour appuyer le programme¹⁴. Les bureaux régionaux d'EC jouaient un rôle de soutien en gérant les défis communautaires locaux et en fournissant des conseils aux carrefours provinciaux-territoriaux des changements climatiques, ainsi qu'en faisant la promotion du défi auprès des employés régionaux d'EC.

Au sein d'EC, le programme du DUT relevait jusqu'à récemment du Bureau des changements climatiques. Selon la nouvelle structure organisationnelle d'EC, il était passé à la section de l'éducation et de la mobilisation du public de la Direction générale de l'intendance environnementale. Au sein de RNCan, le programme du DUT relevait de la sous-ministre adjointe, Technologie et programmes énergétiques, et faisait partie de l'Office de l'efficacité énergétique (OEE).

¹⁴ À l'origine, un groupe consultatif interministériel composé de représentants des ministères compétents (Transports Canada, Santé Canada, Industrie Canada, Agriculture et Agroalimentaire Canada et d'autres, au besoin) devait appuyer l'exécution du programme. Toutefois, seul Transports Canada a eu un intérêt permanent et accessoire dans le programme, tel qu'énoncé dans le PE.

3.0 CONCEPTION DE L'ÉVALUATION

3.1 But et portée

L'évaluation formative du programme du DUT a examiné l'aptitude du programme à inciter les Canadiens à prendre des mesures pour réduire leurs émissions de GES¹⁵. Puisque l'éducation et la mobilisation constituent des leviers clés pour atteindre un certain nombre de résultats environnementaux pour les Canadiens, l'évaluation fait aussi la lumière sur les défis que soulève la poursuite d'un but environnemental par l'entremise d'un programme d'éducation et de sensibilisation du public et la possibilité que le DUT incite les Canadiens à agir pour réduire les émissions de GES¹⁶.

Les quatre questions d'évaluation suivantes ont fait l'objet d'un examen :

- e. **Pertinence** : le DUT répondait-il à de réels besoins?
- f. **Réussite** : le DUT était-il sur la bonne voie pour obtenir les résultats immédiats et intermédiaires escomptés? Ces résultats ont été tirés du modèle logique qu'on trouvera à l'**annexe 1c**. En outre, comme il en sera question plus en détail dans les sections 3.2 et 4, ces résultats ont aussi été utilisés dans les sondages que le programme du DUT a réalisés pour évaluer le rendement du programme¹⁷. L'évaluation a aussi porté sur la possibilité pour le programme d'atteindre le résultat ultime souhaité, à savoir inciter les Canadiens à prendre des mesures pour réduire leurs émissions annuelles de GES¹⁸.
- g. **Conception et exécution** : dans quelle mesure le DUT était-il conçu et exécuté de la meilleure façon possible?
- h. **Rentabilité** : utilisait-t-on les moyens les plus appropriés et efficaces pour obtenir les résultats?

Les données nécessaires à cette évaluation ont été réunies entre juillet 2005 et janvier 2006. Les questions précises portant sur chaque enjeu de l'évaluation sont présentées dans le Plan d'évaluation du DUT. On en trouvera les détails à l'**annexe 2**.

3.2 Approche et méthodologie

Conformément aux pratiques exemplaires, l'évaluation a comporté le recours à de multiples voies d'enquête, y compris :

¹⁵ Cette évaluation a examiné le programme et ses résultats sur une période de deux années, c'est-à-dire de mars 2004 à mars 2006. Il importe de remarquer que bien que le DUT ait été lancé le 26 mars 2004 (c.-à-d. après l'annonce du programme en août 2003), le soutien publicitaire du programme n'a pas débuté avant décembre 2004.

¹⁶ Les évaluations formatives surviennent généralement assez tôt dans la vie d'un programme ou d'une initiative. Le principal but est d'améliorer le programme. On vérifie la nature du programme et son fonctionnement en regard, par exemple, de ses éléments, des clients ciblés, de l'« effort » ou du « dosage » souhaité. Les évaluations formatives, à l'instar des évaluations sommatives, peuvent porter sur tous les résultats escomptés. Par conséquent, elles cherchent à déterminer si le programme obtient des résultats précoces ainsi que s'il est en voie d'atteindre son résultat ultime.

¹⁷ Tel que mentionné à la section 2.2, l'évaluation a aussi tenu compte d'autres documents reliés aux résultats pour évaluer la réussite du programme.

¹⁸ On remarquera que, dans certains cas, l'évaluation mentionne les résultats immédiats et intermédiaires du programme (c.-à-d. la sensibilisation, la compréhension et le soutien) à titre de résultats en matière d'éducation du public.

Un examen des documents et des dossiers

On a examiné les documents de politique et de planification. On a aussi examiné les principaux dossiers de correspondance et les systèmes de données. Enfin, une surveillance des médias a permis d'obtenir des renseignements sur les diverses perceptions du programme au sein de la population. On trouvera une liste complète de ces documents à l'**annexe 3**.

Des entrevues avec des répondants clés

On a réalisé des entrevues avec des fonctionnaires chargés du DUT à EC et RNCan. Ces entrevues ont été réalisées entre le 11 octobre 2005 et le 27 janvier 2006. L'**annexe 4** présente la liste des fonctionnaires fédéraux interviewés. L'**annexe 5** présente les questions d'entrevue et les thèmes utilisés pour faciliter la participation des personnes interviewées¹⁹.

On a aussi réalisé des entrevues avec des partenaires/intervenants du DUT. Cette partie de l'évaluation a été réalisée par Ipsos Reid et visait à évaluer la mesure dans laquelle le DUT remplissait son mandat ainsi que la satisfaction des partenaires et intervenants à l'égard de l'initiative. L'**annexe 6** présente les questions d'entrevue qui ont été posées.

Ipsos-Reid a réalisé 50 entrevues téléphoniques en profondeur avec des partenaires/intervenants du DUT. Bien que les entrevues contenaient certaines questions fermées afin de quantifier une partie de l'ensemble des réponses, le gros de l'instrument de recherche est de nature qualitative. Cela a permis aux répondants de détailler les raisons de leur satisfaction ou de leur insatisfaction, et de commenter certaines questions qui les touchent directement.

La répartition par type de partenaire/intervenant est la suivante : collectivités (21); jeunes (8); carrefours (5); approche interne fédérale (1); secteur privé/entreprise et industrie (9); éducation (6).

En ce qui a trait au recrutement, la Division de l'évaluation d'EC a communiqué au préalable, par courriel, avec les partenaires/intervenants pour les aviser du but des entrevues et solliciter leur participation. Ipsos-Reid a ensuite communiqué par téléphone avec les partenaires/intervenants pour prendre rendez-vous. Une fois l'entrevue fixée, Ipsos-Reid a envoyé aux participants, sur demande, le guide d'entrevue pour leur donner un aperçu du sujet de l'entrevue, leur donner le temps de s'y préparer, et confirmer la date et l'heure de l'entrevue prévue²⁰. Toutes les entrevues (50) ont été réalisées de la mi-novembre 2005 à la mi-janvier 2006.

Sondages

L'équipe d'évaluation avait prévu au départ réaliser un sondage auprès d'un sous-ensemble de la population canadienne pour l'aider à évaluer la réussite du programme du DUT en regard des résultats escomptés. Toutefois, on a jugé cet élément inutile étant donné que le

¹⁹ On remarquera que le guide d'entrevue utilisé pour réaliser les entrevues avec le personnel régional d'EC a été légèrement adapté pour mieux tenir compte de la nature de leur rôle dans la gestion du programme du DUT.

²⁰ Les entrevues ont été réalisées par des chercheurs chevronnés d'Ipsos-Reid. On a assuré les personnes interviewées que leurs commentaires seraient tenus confidentiels, c'est-à-dire que toute l'information recueillie par l'entremise des entrevues serait traitée comme strictement confidentielle et ne ferait l'objet d'aucune identification par client ou lieu. On a communiqué avec tous les intervenants à maintes reprises pour fixer un rendez-vous.

programme du DUT a procédé périodiquement à des sondages utiles pour cette évaluation²¹. L'équipe d'évaluation a donc utilisé les résultats d'une partie de ce travail, qui a été effectué par des consultants indépendants au nom du programme du DUT²².

En 2003, avant le lancement du DUT, Decima a réalisé un sondage (ci-après le sondage de 2003) visant à établir un niveau de référence quant à la sensibilisation du public, à sa réceptivité et aux mesures prises en réponse au programme du DUT, afin de disposer d'un point de repère pour évaluer ses répercussions au fil du temps²³. Ce sondage visait aussi à suivre la perception et les actions de la population concernant l'efficacité énergétique à la maison et sur la route, et à évaluer les tendances en matière de sensibilisation et de compréhension du public à l'égard des enjeux des changements climatiques, en fonction de recherches antérieures.

Un autre sondage, réalisé en septembre 2004 par le Environics Research Group, à savoir l'Enquête de suivi – 1^{re} étape 2004 (ci-après le sondage de 2004) visait à mesurer la sensibilisation du public, sa réceptivité et les mesures prises en réponse au programme du DUT, et à établir une comparaison avec les mesures de référence du sondage de 2003²⁴. Le sondage de 2004 visait aussi à évaluer l'importante campagne de promotion du gouvernement fédéral pour sensibiliser la population au DUT, qui devait être réalisée de décembre 2004 à mars 2005. Comme dans le cas du sondage de 2003, le sondage de 2004 visait à évaluer la perception du public de l'efficacité énergétique à la maison et sur la route, et les mesures prises à cet égard; et à évaluer les tendances de la sensibilisation et de la compréhension du public face aux enjeux des changements climatiques, à partir de recherches antérieures.

L'objectif général de la plus récente Enquête de suivi – 2^e étape 2005 (ci-après le sondage de 2005), aussi réalisée par le Environics Research Group, était de continuer à mesurer le succès relatif du programme du DUT quant à ses répercussions sur la sensibilisation au DUT et les attitudes à son égard²⁵. L'**annexe 7** présente les questions d'entrevue posées dans le sondage de 2005. Comme dans le cas du sondage de 2004, les deux sondages de suivi évaluaient l'atteinte des résultats immédiats et intermédiaires en matière d'éducation du public énumérés à l'**annexe 1c** (sensibilisation au DUT, compréhension de la façon de réduire les émissions de GES, appui au défi et volonté de prendre des mesures personnelles pour réduire

²¹ Ce sont les résultats immédiats et intermédiaires du modèle logique de l'**annexe 1c** qui traduisent le mieux les résultats évalués dans ces sondages, à savoir la sensibilisation au DUT, la compréhension des moyens à prendre pour réduire les émissions de GES et l'appui au défi ainsi que la volonté de prendre des mesures personnelles pour réduire les émissions de GES.

²² On remarquera que le programme du DUT a réalisé un certain nombre d'études. La présente évaluation n'a toutefois porté que sur les pièces les plus pertinentes pour l'évaluation des résultats du DUT. D'autres études ont été réalisées pour obtenir une rétroaction sur les forces et les faiblesses des publications du DUT, du site web du DUT et du calculateur de GES en ligne.

²³ Ce sondage s'intitule : The One-Tonne Challenge Tracking Survey – Final Report (avril 2003). Ce sondage a été fait au moyen d'entrevues téléphoniques auprès d'un échantillon représentatif de 1 703 Canadiens (de 18 ans et plus), entre le 20 mars et le 3 avril 2003.

²⁴ Ce sondage est intitulé : Le Défi d'une tonne – Enquête de suivi – 1^{re} étape, automne 2004 (octobre 2004). On a réalisé un sondage téléphonique auprès d'un échantillon représentatif de 3 100 Canadiens (de 18 ans et plus) entre le 10 et le 26 septembre 2004. On trouve tout au long du rapport des comparaisons avec des recherches antérieures pour situer les résultats de ce sondage dans un contexte historique plus large, qui comprend les résultats, entre autres, du sondage de 2003.

²⁵ Ce sondage est intitulé : Le Défi d'une tonne – Enquête de suivi – 2^e étape, 2005 (novembre 2005). Ses objectifs particuliers sont semblables à ceux du sondage de 2004. Ce sondage a aussi été réalisé par téléphone auprès d'un échantillon représentatif de 3 118 Canadiens (de 18 ans et plus), du 16 septembre au 10 octobre 2005. Le questionnaire s'inspirait du sondage de 2004, auquel on a intégré des changements et ajouté de nouvelles questions au besoin.

les rejets de GES). Ces sondages ont aussi évalué les facteurs qui empêchaient les particuliers de réduire leurs émissions de GES de 20 % et visaient donc à évaluer les autres raisons qui pourraient empêcher le programme d'atteindre son but ultime²⁶.

Établissement des correspondances du programme

On a dressé la liste d'autres programmes et initiatives pour tracer un tableau complet du programme du DUT et, particulièrement, pour évaluer son intégration et ses liens souhaités par rapport à d'autres programmes et initiatives connexes « pour aider les particuliers à atteindre leur objectif d'une tonne »²⁷. L'**Annexe 8** présente la liste des programmes et initiatives tant fédéraux que provinciaux et territoriaux. Cette liste, bien qu'elle ne soit pas exhaustive, indique aussi la mesure dans laquelle les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ont investi dans les programmes/encouragements pour la réduction des émissions de GES à l'intention des citoyens canadiens, et les moyens pris pour ce faire.

4.0 QUESTIONS D'ÉVALUATION ET CONSTATATIONS CONNEXES

Voici les constatations tirées des questions élaborées pour évaluer les enjeux d'évaluation respectifs²⁸.

4.1 Pertinence

L'évaluation a constaté qu'un programme d'éducation et de sensibilisation du public tel que le DUT est pertinent puisqu'il répond au besoin des Canadiens de recevoir de meilleurs renseignements sur le problème des changements climatiques afin de pouvoir prendre des décisions éclairées au sujet de leur utilisation de l'énergie et des ressources dans leurs activités quotidiennes ainsi que des produits qu'ils envisagent d'acheter. Un tel programme peut aussi tirer parti d'un potentiel considérable de réduction des émissions de GES.

Le sondage de 2005 a conclu que bien que les préoccupations des Canadiens face aux changements climatiques se soient accrues au cours de l'année écoulée, la pollution atmosphérique demeure le problème environnemental le plus important auquel fait face le pays²⁹. Bien que le sondage rapporte que 20 % des Canadiens se disent maintenant extrêmement préoccupés par la question des changements climatiques, la majorité ne se sont

²⁶ On renvoie explicitement à la cible de réduction des émissions du DUT tout au long du sondage de 2005.

²⁷ Voir l'annexe 2 de la présentation au Conseil du Trésor sur le DUT.

²⁸ Voir les **annexes 2, 5 et 6**.

²⁹ Le sondage de 2005 demandait aux Canadiens quel était le plus important problème environnemental auquel faisait face le Canada aujourd'hui (réponse spontanée, sans liste de choix). Voir la question 1 à l'**annexe 7**. Environ le quart des Canadiens (23 %) ont mentionné la pollution de l'air tandis que 17 % ont mentionné les changements climatiques, avant la pollution de l'eau, mentionnée par 11 % des Canadiens. Le sondage de 2005 indiquait que l'importance relative des préoccupations environnementales cernées par les Canadiens a souvent fluctué en fonction de ce que véhiculent les médias canadiens. À cet égard, le sondage attribue l'augmentation des préoccupations relatives aux changements climatiques au cours des trois dernières années à l'attention généralisée que les médias ont accordé à la ratification du Protocole de Kyoto par le Canada.

pas encore vraiment engagés sur le plan personnel (p. ex. utiliser la voiture moins souvent, adopter des modes de transport de remplacement, réduire la consommation d'énergie à la maison). Le rapport indique que cette situation est peut-être liée aux principales caractéristiques du phénomène des changements climatiques, qui contribuent toutes à l'incertitude et au manque de vigilance de la population. Cela comprend surtout l'absence de preuves tangibles de répercussions sur l'environnement ou la santé à ce jour, l'incertitude quant aux ramifications à long terme et l'absence d'une dimension toxique ou chimique (la norme populaire appliquée aux problèmes environnementaux). C'est pourquoi les changements climatiques soulèvent des défis uniques lorsque vient le temps d'en faire une priorité d'action à l'échelon individuel.

Néanmoins, bien que la prise de conscience et la compréhension des changements climatiques soient survenues essentiellement à la fin des années 1990, nous assistons aujourd'hui à une transformation profonde du sentiment de responsabilité d'agir personnellement des Canadiens³⁰. En 1998, 54 % des Canadiens qui avaient entendu parler des changements climatiques estimaient pouvoir faire quelque chose. En 2001, le pourcentage était passé à 68 %. Aujourd'hui, 77 % des Canadiens reconnaissent qu'ils peuvent prendre des mesures pour réduire leurs propres émissions de GES³¹. Cette proportion est toutefois demeurée essentiellement stable depuis 2003. À cet égard, un programme d'éducation du public tel que le DUT peut aider les Canadiens à cerner le rôle qu'ils peuvent jouer pour lutter contre les changements climatiques, plus particulièrement en les faisant prendre conscience des facteurs dans leur mode de vie et de consommation qui contribuent aux changements climatiques et des avantages que pourraient procurer leurs interventions.

L'accent mis par le DUT sur la mobilisation des citoyens est aussi pertinent puisqu'ils sont un atout clé dans la lutte du Canada contre les changements climatiques. Les Canadiens jouissent de grandes possibilités de réduire les émissions de GES, à titre individuel. Collectivement, les particuliers sont responsables d'environ 30 % des émissions de GES du Canada. Selon les estimations fournies dans le *Plan de 2002 sur les changements climatiques du Canada* et qui étaient affichées sur le site web du DUT, la plupart de ces émissions – environ la moitié – proviennent du secteur des transports. Le reste vient du chauffage et de la climatisation des maisons, des chauffe-eau, des appareils ménagers et de l'éclairage. Ces émissions sont fortement tributaires de la façon dont les particuliers utilisent l'énergie et les ressources dans leurs activités quotidiennes ainsi que des produits qu'ils achètent. Le programme du DUT a vu le jour pour s'attaquer à cette source d'émissions. Il invitait tous les Canadiens à réduire les émissions de GES qu'ils produisent et donc à faire leur part pour atteindre les objectifs du Canada en matière de changements climatiques.

Enfin, en stimulant la demande des consommateurs pour de nouveaux produits plus éconergétiques, on contribue directement à la nécessaire transformation du marché pour vraiment atteindre les buts à court et à long terme du Canada en matière de changements climatiques. En fait, pour appuyer le développement et la diffusion des produits de

³⁰ À cet égard, l'étude réalisée en novembre 2003 par Phoenix Strategic Perspectives Inc. et intitulée *The One-Tonne Challenge Branding Concepts Research* mérite qu'on la signale. On a organisé six groupes de discussion pour évaluer d'éventuels concepts d'image de marque pour le DUT. Les groupes de discussion ont aussi évalué des noms possibles pour le défi (c.-à-d. Défi d'une tonne c. Défi des changements climatiques), des options quant au slogan et un concept d'annonce télévisée visant à évaluer l'attrait d'un défi d'une tonne à titre de concept. On a constaté que ce dernier concept constituait un but intéressant et motivant pour les Canadiens. Les participants aimaient l'idée d'être invités à réduire leurs émissions de GES d'une tonne.

³¹ Voir les sondages de 2003, 2004 et 2005.

consommation qui réduisent les GES, il faut intervenir sur la demande et non seulement sur l'offre. À cet égard, l'éducation du public est une partie intégrante de l'équation de transformation du marché. Les liens entre l'éducation du public et la transformation du marché pour instaurer la durabilité environnementale sont des thèmes centraux des mandats tant d'EC que de RNCan³².

4.2 Réussite

Le DUT était en voie d'atteindre ses résultats en matière d'éducation du public. Quant à l'atteinte du but ultime, soit la réduction des émissions, il semble que le DUT était confronté à un certain nombre d'obstacles l'empêchant de livrer des réductions des émissions de GES claires et attribuables. Il semble aussi qu'un programme tel que le DUT nécessiterait des mesures complémentaires pour offrir des incitatifs supplémentaires à l'adoption de mesures de réduction des émissions de GES.

Sensibilisation des Canadiens

La deuxième étape de l'Enquête de suivi de 2005, ou le sondage de 2005, révèle que la sensibilisation au DUT a monté en flèche, passant de 6 % (selon le sondage de 2004) à 51 %³³. On a lu aux personnes qui ont dit ne pas avoir entendu parler du DUT (49 % du total de la population) deux phrases décrivant l'initiative pour mesurer le rappel assisté³⁴. De ce groupe, une personne sur cinq (19 %) a reconnu le DUT. Lorsque combiné aux réponses spontanées, le sondage de 2005 indique que 60 % des Canadiens sont maintenant au courant DUT.

Le sondage de 2005 indique que le niveau de sensibilisation s'était accru considérablement au cours de l'année précédente. À la différence du sondage de 2004, qui a été réalisé six mois après le lancement du DUT, en mars 2004, le sondage de 2005 a été réalisé après la campagne nationale de promotion du programme, qui visait à sensibiliser la population au DUT et qui s'est déroulée de décembre 2004 à mars 2005. Plus particulièrement, la sensibilisation était reliée surtout à la campagne nationale de publicité télévisée. Parmi les personnes qui avaient entendu parler du DUT (réponses spontanées et assistées), 72 % des répondants ont désigné la télévision comme la principale source d'information au sujet du programme. Il s'agit d'une augmentation de 30 points par rapport au sondage de 2004. L'augmentation radicale de la proportion désignant la télévision comme principale source est, selon le sondage de 2005, attribuable aux annonces télévisées de la campagne mettant en vedette Pierre Lebeau et Rick Mercer. Ces commerciaux servent aussi à expliquer le bond remarquable de la sensibilisation des Canadiens au DUT³⁵.

³² Le rôle de la demande des consommateurs dans la transformation du marché est bien établi dans le Rapport sur les plans et les priorités de chacun des deux ministères.

³³ On a demandé aux participants s'ils avaient déjà entendu parler d'un défi appelé le « Défi d'une tonne » sans donner d'autres indications sur ce dont il s'agissait. Voir la question 20 à l'**annexe 7**.

³⁴ Voir la question 24 à l'**annexe 7**.

³⁵ Les répondants au sondage de 2005 ont mentionné les journaux (21 %, une baisse de 7 points), la radio (17 %, une hausse de 5 points) et Internet/Web (5 %, une baisse de 1 point) comme les sources de l'information entendue ou vue.

On a aussi demandé aux personnes qui avaient entendu parler du DUT si elles savaient quel groupe, organisme ou agence était la source de l'information qu'ils avaient vue ou entendue. Dans l'ensemble, les répondants (spontanés et assistés) étaient plus susceptibles de relier le DUT au gouvernement du Canada. Un peu plus de 40 % ont mentionné le gouvernement fédéral comme la source de l'information.

Compréhension des Canadiens

Les citoyens du Canada comprenaient en général le DUT, bien que cette compréhension ait peu varié depuis 2004. Plus précisément, 78 % des répondants au sondage de 2005 qui se rappelaient avoir entendu parler du DUT (réponses spontanées) comprenaient l'initiative. Chez ces répondants, le DUT semblait être « bien reconnu en tant que programme conçu pour réduire les émissions et/ou l'utilisation d'énergie ». Cette proportion est en hausse de six points depuis 2004. On mentionne avant tout, par ordre d'importance : l'économie d'énergie/la réduction de la consommation (26 %), la réduction des gaz à effet de serre et/ou des émissions de GES (22 %), la réduction d'une tonne (19 %), la réduction de la pollution/des émissions – en général (15 %), la réduction des ordures/déchets (15 %). Enfin, une faible proportion (5 %, en baisse de 3 points depuis 2004) continue de mentionner des méthodes précises de réduction de l'énergie telles que des mesures reliées aux véhicules ou le recyclage³⁶.

Appui et participation des Canadiens au DUT

En ce qui a trait à l'appui qu'accordent les Canadiens au DUT et à leur volonté de prendre des mesures personnelles pour réduire les émissions de GES, le sondage de 2005 a constaté que plus de la moitié (54 %) des répondants qui étaient au courant du DUT estimaient y participer activement. Il s'agit d'une hausse de 5 % depuis 2004. Dans l'ensemble, cela veut dire que le tiers (32 %) de l'échantillon total (y compris les personnes qui étaient au courant du DUT et celles qui n'en avaient jamais entendu parler) prétendaient participer au DUT. Il s'agit d'une hausse de 25 points par rapport à l'année précédente³⁷.

Quant à l'intérêt pour la participation au DUT chez les non-participants (les personnes qui n'ont pas encore participé au DUT ou 68 % du total de la population) au cours des années à venir, le sondage de 2005 a constaté que la majorité mentionne une certaine volonté de participer au DUT « du moins en principe »³⁸. Cela est conforme à la tendance observée au cours des deux années précédentes. Plus précisément, le sondage de 2005 rapporte que plus de la moitié des membres de ce groupe affirmaient qu'il était très (17 %) ou assez (39 %) probable qu'ils relèvent le DUT, soit une légère baisse par rapport à l'année précédente. Plus du tiers (36 %) affirmaient qu'il n'était pas du tout ou pas très probable qu'ils y participent. Enfin, le sondage de 2005 note aussi que l'intérêt général à relever le DUT demeure plus élevé chez les personnes qui sont les plus préoccupées par les changements climatiques (67 %) et chez celles qui ont déjà déployé le plus d'efforts pour réduire leur consommation d'énergie à la maison ou sur la route.

³⁶ Voir la question 21 à l'annexe 7.

³⁷ Voir la question 31 à l'annexe 7.

³⁸ Voir la question 32 à l'annexe 7.

Bien que les répondants au sondage se soient dits intéressés à participer au DUT au cours de l'année à venir, le sondage de 2005 indique que « une majorité de Canadiens continuent de croire qu'il leur sera difficile d'atteindre la cible du DUT, soit une réduction de 20 %, au cours de la prochaine année ». Chez les personnes qui ne relèvent pas actuellement le défi (68 %), près des deux tiers disent que l'atteinte du but sera très (19 %) ou plutôt difficile (45 %), tandis que le tiers affirment que cela ne sera pas très (21 %) ou pas du tout (11 %) difficile et que 5 % affirment être incertains ou disent que cela dépend de divers facteurs³⁹. Le rapport mentionne que ces résultats sont aussi conformes à ceux enregistrés au cours des deux années précédentes. En outre, la perception de la difficulté d'atteindre le but de réduction de 20 % au cours de l'année à venir demeure la plus évidente chez les Canadiens dont le revenu du ménage est plus élevé (73 %), chez les propriétaires de maisons (69 %) et chez les propriétaires de véhicules (65 %). Ce résultat de sondage corrobore les réponses aux entrevues avec des répondants clés réalisées pour cette évaluation. Il apparaît donc que ce programme avait moins d'effet sur les Canadiens qui émettent relativement plus de GES.

Le sondage de 2005 a aussi constaté que les participants au DUT (32 % du total de la population) avaient jusqu'à maintenant une attitude généralement positive à l'égard de leur expérience de réduction de 20 % de leur propre contribution aux émissions de GES. Plus précisément, 6 sur 10 ont dit que cela avait été pas très difficile (34 %) ou pas du tout difficile (24 %), tandis que 4 sur 10 ont dit que cela avait été plutôt (33 %) ou très (6 %) difficile. Conformément aux résultats ci-dessus, les Canadiens qui n'étaient pas propriétaires de véhicules (76 %) étaient beaucoup plus susceptibles de dire que cela n'avait pas été difficile comparativement à 56 % des propriétaires de véhicules. En outre, les ménages dont le revenu était inférieur à 25 000 \$ (68 %) étaient aussi plus susceptibles de dire que l'atteinte du but n'avait pas été difficile. Cela semble indiquer que le programme rejoignait les personnes les plus faciles à mobiliser⁴⁰.

Comme dans le cas du sondage de 2004, le sondage de 2005 comportait des questions sur six types d'obstacles précis qui pourraient constituer des raisons pour lesquelles des personnes connues des répondants ne participeraient pas au DUT⁴¹. Conformément aux résultats obtenus l'année précédente, le manque d'information sur la façon de réduire leurs contributions personnelles aux émissions de GES était plus probablement perçu comme un obstacle considérable à la participation au défi. Quatre Canadiens sur 10 (42 %, une baisse de 6 points) affirmaient que la plupart des gens n'étaient pas susceptibles de relever le défi parce qu'ils n'en savaient pas assez au sujet des moyens à prendre pour réduire leur contribution personnelle aux émissions de gaz à effet de serre. Le tiers des répondants (33 %, une baisse de 3 points) affirmaient que d'autres étaient peu susceptibles de participer parce qu'ils percevaient le défi comme trop peu pratique ou qu'il prenait trop de temps. En outre, des minorités importantes pensaient que d'autres personnes étaient peu susceptibles de participer en raison de la perception voulant que leur propre participation n'aurait aucune influence sur les changements climatiques (28 %, une baisse de 1 point) ou en raison de la perception des coûts associés à la réalisation des changements nécessaires (26 %, une baisse de 7 points). Le rapport indique que les personnes qui étaient peu susceptibles de participer le déclaraient

³⁹ Voir la question 34 à l'**annexe 7**.

⁴⁰ Plusieurs entrevues avec des répondants clés responsables du programme du DUT ont aussi indiqué que le programme rejoignait les « convertis ».

⁴¹ Les obstacles mentionnés empêchant les Canadiens d'atteindre la cible individuelle de réduction des émissions de GES d'une tonne sont tirés de la question 36 à l'**annexe 7**. Cette question du sondage, à l'instar de quelques autres, a été formulée en rapport avec un groupe de référence approprié, puisque les gens peuvent faire preuve de plus d'honnêteté concernant des obstacles auxquels se heurtent d'autres personnes qu'eux-mêmes.

parce qu' « elles ont (ou croient avoir) déjà réduit leur consommation énergétique ». Par contre, un Canadien sur cinq croyait que les gens ne relèveraient pas le défi parce qu'ils n'étaient pas suffisamment intéressés par l'environnement ou ne s'en préoccupaient pas suffisamment (22 %), ou parce qu'ils avaient déjà réduit leur consommation énergétique le plus possible (19 %).

Le DUT – Un programme de sensibilisation du public

L'examen des documents officiels pertinents indique que le DUT était dépeint et communiqué davantage comme un programme d'éducation et de sensibilisation du public que comme un programme d'atténuation⁴². Par exemple, le Projet vert affirme que « ... le DUT est un effort de sensibilisation du public pour aider les Canadiens à passer de la réflexion à l'action ». Plus récemment, les critères utilisés pour évaluer le rendement du DUT dans le cadre de l'examen du programme des changements climatiques mené par le SCT appuient aussi l'idée que le DUT soit traité comme un programme de sensibilisation du public plutôt que comme un programme d'atténuation.

Qui plus est, malgré le fait que la cible de réduction des émissions de GES accompagnait le programme dans la plupart de ses principales possibilités de diffusion de message, les activités du DUT ont mis l'accent sur des résultats en matière d'éducation du public. Les stratégies de mesure du rendement qui ont été élaborées et maintenues misent fortement sur la surveillance de ces seuls résultats. Par conséquent, compte tenu du traitement passé du DUT comme programme de sensibilisation du public ainsi que de la nature et des stratégies connexes de mesure du rendement, le DUT était, en pratique, traité davantage comme une occasion pour les Canadiens de se fixer un but personnel d'intervention que comme une réelle cible de réduction des émissions.

Les défis de la mesure des réductions des émissions de GES

Divers problèmes de mesure empêchent un programme comme le DUT de rendre compte des réductions des émissions. Tout d'abord, il est peu probable qu'on en arrive à un consensus sur ce qui est mesuré, comment et par qui dans un programme fort dispersé (entre les régions et les ministères) et exécuté par l'entremise de divers partenaires dont les buts et les mandats diffèrent. Ce problème de mesure a été soulevé par de nombreuses personnes interviewées dans le cadre des entrevues avec des répondants clés partenaires/intervenants du DUT.

Un deuxième problème sur le plan de la mesure porte sur le risque d'une double comptabilisation des réductions des émissions découlant des activités du programme du DUT. Ce risque est considérable étant donné que le DUT visait aussi à sensibiliser davantage les Canadiens aux programmes et services susceptibles de les aider à réduire leurs émissions. Ce qui est en cause ici, c'est que la plupart de ces programmes et services, du moins au palier fédéral (et relevant généralement de l'OEE de RNCAN) doivent déjà rendre des comptes à l'égard de leurs propres cibles de réduction des émissions.

Il y a aussi des indications que le DUT avait assez bien réussi à accroître le recours à un certain nombre de ces programmes fédéraux (p. ex. l'encouragement éconergétique ÉnerGuide pour les maisons, l'étiquette de consommation de carburant ÉnerGuide et les

⁴² En fait, le lien entre le DUT et la cible de réduction annuelle des émissions de GES d'une tonne figurant dans les plans sur les changements climatiques antérieurs (2002 et 2005) a été la source des discussions permanentes entre les responsables du programme du DUT à RNCAN et à EC.

programmes de promotion du symbole ENERGY STAR)⁴³. Par exemple, les annonces du DUT à la radio, qui mettaient l'accent sur le programme ÉnerGuide pour les maisons, ont aidé à tripler les demandes d'évaluation des maisons, qui sont passées de 2 700 en février 2005 à 8 700 en mars 2005⁴⁴. Selon le *Projet vert*, on a estimé que la poursuite du financement de tels programmes jusqu'en 2012 aurait pu générer jusqu'à 40 Mt de réductions des émissions de GES par année au cours de la période 2008-2012. On a aussi indiqué qu'il existait une interdépendance entre les divers mécanismes que proposait le plan (c.-à-d. le Fonds pour le climat, le Fonds du partenariat et d'autres programmes de lutte contre les changements climatiques)⁴⁵. Dans ce contexte, il aurait été effectivement difficile d'attribuer quelque proportion que ce soit de ces programmes au DUT.

4.3 Conception et exécution

Dans l'ensemble, le DUT était bien conçu et exécuté de manière à atteindre ses résultats en matière d'éducation du public en ce qui concerne ses deux principaux volets, une initiative de marketing nationale et des partenariats avec des secteurs clés de la société canadienne. En outre, les partenaires du DUT étaient satisfaits de leur participation au programme, ce qui indique qu'il était conforme à leurs mandats et buts respectifs et qu'il leur permettait d'exécuter leurs programmes et activités. Plus particulièrement, la notoriété du DUT, une marque nationale, a conféré plus de crédibilité à leurs propres activités locales.

Il existe cependant certains indices d'occasions ratées, notamment : a) la séparation de certains partenariats et/ou une meilleure définition de leurs rôles respectifs et b) l'ajout de certains outils (p. ex. encouragements, règlements) pour compléter les activités du DUT, susceptibles d'accroître les répercussions du programme. L'évaluation a aussi constaté que les efforts déployés pour faire connaître les messages du DUT n'étaient pas intégrés de manière uniforme dans les autres principaux programmes et initiatives connexes, notamment à l'échelon provincial et territorial.

Volets du programme du DUT

⁴³ L'encouragement éconergétique ÉnerGuide pour les maisons (qui s'inscrit dans le volet des programmes résidentiels de l'OEE) visait à aider les propriétaires de maisons à réduire leur consommation d'énergie en offrant des subventions aux personnes qui améliorent la cote énergétique de leur maison. L'étiquette de consommation de carburant ÉnerGuide est un des nombreux autres programmes du volet transport qui vise à encourager les automobilistes à faire des achats éconergétiques. L'étiquette, qui doit demeurer sur les nouveaux véhicules jusqu'à leur vente, indique la consommation de carburant en ville et sur la route ainsi que le coût estimatif annuel de carburant pour ce véhicule particulier. La promotion du symbole international ENERGY STAR est faite par l'entremise du Programme de l'équipement de l'OEE, qui aide les Canadiens à faire des choix éconergétiques lorsqu'ils achètent, vendent ou fabriquent de l'équipement qui consomme de l'énergie. Le symbole identifie les produits les plus économes en énergie de leur catégorie. Les produits qui se qualifient pour afficher le symbole ENERGY STAR doivent atteindre des niveaux élevés d'efficacité énergétique. La plupart des produits étiquetés ENERGY STAR sont de 10 à 50 % plus éconergétiques que la norme minimum fixée par règlement au Canada.

⁴⁴ Les annonces à la radio présentent le DUT ainsi que les subventions et les encouragements ÉnerGuide pour les maisons. Elles faisaient partie de la campagne multimédia du DUT.

⁴⁵ C'est pourquoi le *Projet vert* indique que la fourchette des Mt et des sommes présentées dans son tableau 1 ne représentent pas fidèlement le total des réductions des émissions et des coûts.

Le choix des volets du programme du DUT, y compris le volet partenariat, s'appuyait sur un nombre de réussites et de leçons tirées du FACC-SP. On a notamment délaissé le financement des projets individuels en faveur d'une approche plus ciblée qui forgeait des alliances stratégiques avec des partenaires et utilisait des activités de marketing pour aider à orienter les Canadiens vers les services et programmes offerts par le gouvernement fédéral et ses partenaires. Plus particulièrement, les volets relatifs aux partenariats qui en ont résulté, et qui sont présentés à la section 2.3 et aussi à l'**annexe 1c**, témoignaient du vif intérêt manifesté par les intervenants clés tout au long de l'évolution des activités du FACC-SP. L'évaluation a néanmoins pu constater qu'on avait raté certaines occasions.

Plus particulièrement, les réponses fournies par un certain nombre de répondants clés (tant les responsables du programme que des partenaires pertinents) ont indiqué que le travail relevant du volet éducation (c.-à-d. les activités/documents pour les élèves d'école primaire) devait être mieux intégré avec le volet jeunesse (c.-à-d. les activités/documents pour les élèves d'écoles secondaire et post-secondaire et cela à l'intérieur et à l'extérieur du système éducatif formel). La prémisse qui sous-tendait ces deux volets voulait que les publics précis auxquels ils s'adressaient deviennent un jour d'importants consommateurs canadiens et donc des producteurs d'émissions de GES. Le travail dans le cadre du volet jeunesse comportait diverses activités de sensibilisation entreprises auprès d'un certain nombre de regroupements de jeunes. Par contraste, le travail effectué dans le cadre du volet éducation comportait l'élaboration, par les principaux responsables du programme du DUT et des éducateurs, de matériel pédagogique. On voulait ainsi enseigner aux élèves, entre autres, la question des changements climatiques, les mesures de réduction des émissions et les façons dont les familles peuvent s'engager. Ce matériel était toutefois élaboré sans rapport avec les activités réalisées directement auprès des jeunes.

À cet égard, l'une des principales préoccupations soulevées par plusieurs des partenaires jeunesse interviewés a été l'absence de documents à l'appui destinés spécifiquement aux jeunes. On a proposé de produire des versions jeunesse des documents existants (un livret sur le DUT à l'intention expresse des jeunes), ainsi que des documents multimédias susceptibles d'intéresser davantage les jeunes Canadiens. On a aussi mentionné à quelques reprises l'absence de coopération de la part du réseau des écoles publiques locales (c.-à-d. relativement au manque d'engagement et de soutien officiels de l'école). À cet égard, les partenaires jeunesse ont indiqué le besoin de mécanismes pour aider les coordonnateurs du programme à communiquer avec le réseau des écoles publiques. Les partenaires jeunesse ont aussi indiqué, en général, que l'éducation des jeunes était l'un des premiers buts poursuivis par les nombreuses organisations jeunesse engagées dans le DUT⁴⁶. Enfin, plusieurs répondants estimaient que la part du budget national du DUT affectée aux jeunes était insuffisante pour appuyer un programme national.

Les répondants appartenant à des partenariats dans le domaine de l'éducation ont aussi confirmé le besoin d'une plus grande intégration avec le volet jeunesse. Plus particulièrement, de nombreux éducateurs ont mentionné le besoin d'adapter la documentation aux publics multiples avec lesquels traitent les éducateurs, allant des enfants de la maternelle aux adolescents. Dans un autre ordre d'idées, on a aussi mentionné l'absence de communication entre le gouvernement fédéral et les ministères de l'Éducation des provinces. Les éducateurs qui ont participé aux entrevues avec des répondants clés ont jugé qu'il s'agissait d'une source de conflit et d'un obstacle à la réussite du programme. À cet égard, on s'est aussi dit intéressé

⁴⁶ Les autres buts mentionnés comprenaient la création de chefs de file dans ce dossier, dans le milieu des jeunes.

à explorer l'amélioration des communications et de la coopération entre les représentants du gouvernement fédéral et les ministères provinciaux de l'Éducation, par exemple pour établir un meilleur rapport entre les documents pédagogiques du DUT (p. ex. trousse pour les enseignants et ressources pédagogiques) et les programmes d'études des provinces⁴⁷.

L'évaluation a aussi constaté que le travail effectué dans le cadre du volet communautaire, qui offrait du financement à des projets communautaires, ressemblait aux projets entrepris dans le cadre d'une initiative d'EC appelée le Programme de financement communautaire ÉcoAction. La ressemblance porte plus précisément sur l'accent mis par ce dernier programme sur les projets locaux ayant trait aux changements climatiques. Tel qu'indiqué précédemment, ÉcoAction a pris la relève du FACC-SP pour ce qui est de solliciter des propositions et de fournir un financement à effet de levier pour des projets communautaires innovateurs. Conçu au départ pour appuyer les groupes communautaires réalisant des projets reliés à l'air pur, à l'eau propre et à la nature, le programme a été restructuré en 2003 pour mettre particulièrement l'accent sur les changements climatiques et pour cadrer avec le DUT. La moitié du budget annuel d'ÉcoAction était réservée à des projets thématiques du DUT tandis que l'autre moitié était affectée aux trois thèmes de départ susmentionnés (c.-à-d. l'air pur, l'eau propre et la nature)⁴⁸.

Par conséquent, et tel que confirmé par les responsables du programme du DUT, les projets d'ÉcoAction profitaient des efforts de marketing nationaux du DUT et, en retour, aidaient à accroître la portée de la publicité du DUT en intégrant à leurs activités les messages et les produits du DUT. Toutefois, l'évaluation n'a relevé aucune justification évidente pour l'exécution de volets de projets semblables par des programmes différents, particulièrement compte tenu des liens naturels entre les changements climatiques et les trois autres buts environnementaux⁴⁹. En fait, comme en témoigne la documentation du DUT, ce programme incitait les Canadiens à poursuivre de buts beaucoup plus généraux que celui de seulement réduire les émissions de GES.

Autres outils

Le DUT, à titre de programme de sensibilisation du public, offrait de l'information aux Canadiens au sujet des moyens et des motifs d'action, et les orientait, par l'entremise de

⁴⁷ On remarquera cependant que le fait de lier le matériel éducatif du DUT aux programmes des provinces et des territoires était l'une des exigences du programme du DUT en matière de financement, fondé sur un processus d'« appels de propositions ». De plus, les promoteurs de projets éducatifs qui demandaient du financement devaient fournir aux responsables du programme une lettre d'appui du ministère de l'Éducation de leur province.

⁴⁸ Le Programme de financement communautaire ÉcoAction s'est vu affecter un budget de 17,5 millions de dollars sur cinq ans (services votés). Au total, 91 projets ont été financés par l'entremise d'ÉcoAction au cours des années financières 2003-2004 et 2004-2005. On trouvera cette information dans le CGRR horizontal sur les changements climatiques, mentionné précédemment.

⁴⁹ Il importe de noter ici que de tels liens sont surtout évidents dans le domaine des transports. Par exemple, pour ce qui est de la mesure de la sensibilisation et des attitudes des Canadiens à l'égard des changements climatiques, le sondage de 2005 a indiqué que les consommateurs sont plus susceptibles de mentionner le besoin de réduire leur consommation d'énergie sur la route (surtout en utilisant moins la voiture et en adoptant des modes de transport de remplacement). Le rapport du sondage a expliqué que ce lien peut être dû au fait que la plupart des Canadiens semblent avoir établi une connexion entre l'utilisation d'un véhicule (et leur propre utilisation d'un véhicule) et la pollution atmosphérique et, par extension, les émissions de GES. Toutefois, par comparaison, le rapport du sondage a aussi indiqué que la population est moins au courant de la façon dont d'autres formes de consommation d'énergie (p. ex. la maison) peuvent contribuer aux changements climatiques et que ce lien semble avoir perdu du terrain depuis 2004.

partenariats et de publicité, vers des programmes d'atténuation des impacts sur l'environnement et des produits éconergétiques offerts localement.

Les partenaires du DUT qui ont participé aux entrevues avec des répondants clés s'entendent sur le besoin et l'importance d'encourager les Canadiens à agir. Toutefois, l'une des principales préoccupations des partenaires du DUT était la difficulté de faire passer les Canadiens de la prise de conscience à l'action. On reconnaît globalement que le DUT aurait dû être complété par des mesures supplémentaires (p. ex. instruments économiques, règlements) afin de susciter des interventions en temps opportun et pour que le programme connaisse du succès. Les répondants ont indiqué que les mesures nécessaires sont à long terme, et l'on reconnaît que le changement de comportement est un but difficile à atteindre. L'appui en faveur d'encouragements gouvernementaux ainsi que la demande de tels encouragements sont très solides.

Bien qu'on reconnaisse que le programme ait suscité une prise de conscience, de nombreux répondants ont indiqué qu'il aurait été possible de l'améliorer pour en accroître l'impact. Plus particulièrement, plusieurs partenaires du DUT avaient l'impression qu'en s'en remettant uniquement à l'éducation du public, le DUT ne rejoignait que les personnes qui sont déjà converties. Plusieurs partenaires du DUT ont parlé des lacunes de la « marque du DUT » lorsqu'il s'agit d'inciter les gens à agir et ont cerné un certain nombre de raisons pour lesquelles il fallait davantage d'outils. Ces derniers portaient, par exemple, sur le besoin d'un programme de remises pour compenser le coût d'achat initial de produits/d'infrastructures éconergétiques, le besoin de réduire au minimum la perturbation de la vie quotidienne et le besoin de s'adresser à un plus vaste segment de la population canadienne.

Enfin, la recherche réalisée par l'entremise de groupes de discussion et visant à évaluer l'attrait général du site Web du DUT (c.-à-d. sa facilité d'utilisation, ses forces et faiblesse, et les domaines d'amélioration possible) ont laissé entendre que la section sur les « encouragements et rabais » du site web devrait se voir accorder plus d'importance puisque « de nombreux Canadiens sont portés à modifier leurs habitudes et leur mode de vie uniquement s'il y a des répercussions sur leurs factures de services publics ou sur leur portefeuille... En outre, puisque l'argent est un important facteur de motivation, on devrait insister sur la possibilité d'économiser de l'argent dans les secteurs pertinents (du site Web)⁵⁰. »

Intégration

L'évaluation a relevé des indices d'intégration et de cohésion dans les messages d'éducation du public entre le programme du DUT et d'autres programmes fédéraux tels que ceux exécutés par l'OEE et les activités entreprises par les partenaires du DUT. En fait, cela a été facilité par la place accordée par ces derniers aux changements climatiques, bien que certains partenaires du DUT aient formulé des suggestions au sujet d'une coordination plus poussée. Les possibilités d'intégration améliorée et/ou de cohésion des messages entre le DUT et d'autres programmes et initiatives, particulièrement au palier provincial et territorial, étaient toutefois moins évidentes. L'évaluation s'est penchée sur de tels programmes et initiatives, compte tenu de la portée nationale du programme du DUT.

⁵⁰ Cette étude est intitulée : OTC Promotional Flyer and Website Testing (automne 2004) et a été préparée par EKOS Research Associates. La recherche a réuni un total de 10 groupes de discussion à Halifax, Montréal, Toronto, Calgary et Vancouver.

Les liens entre le programme du DUT et le travail effectué dans le cadre des projets communautaires qu'il appuyait sont évidents. Les répondants communautaires qui se sont prêtés aux entrevues avec des répondants clés dans le cadre de l'évaluation ont indiqué qu'ils participaient souvent à l'administration de programmes environnementaux au sein de leur collectivité avant la mise en place du programme du DUT, et ont constaté que la nature nationale du programme de publicité et d'image de marque bonifiait de toute évidence leurs efforts antérieurs. On a aussi mentionné, dans ce même contexte, le fait qu'on facilitait la mise en place de programmes locaux parce que les projets communautaires pouvaient s'appuyer sur un programme national et sur la sensibilisation nationale connexe. Les répondants de ce volet du DUT ont toutefois mentionné, de manière générale, le besoin de documentation et de liens publicitaires produits localement et/ou régionalement plus abondants.

Conformément à l'évaluation par le volet communautaire des messages du DUT, il y a aussi lieu de signaler que plusieurs partenaires du secteur privé qui ont participé aux entrevues avec des répondants clés ont indiqué que le consommateur semble accorder plus de crédibilité à une campagne qui a des liens avec le gouvernement fédéral. Ces partenaires ont toutefois dit souhaiter une meilleure communication des détails de la publicité nationale afin que les détaillants puissent tirer parti de cette publicité par l'entremise de leurs propres messages. En fait, pour acquiescer à une telle suggestion, il faudrait contourner un certain nombre de contraintes institutionnelles, y compris les règles de publicité fédérales, qui ne sont pas aussi souples que celles du secteur privé. En outre, d'autres répondants ont souligné le besoin d'information propre à l'industrie ainsi que la possibilité de concurrence entre l'image de marque du DUT et celle qui existe déjà dans certaines industries précises, ce qui pourrait semer la confusion chez les consommateurs.

Les liens entre les programmes de l'OEE et le programme du DUT sont tout aussi clairs. Les deux programmes visent à procurer les mêmes avantages, y compris une réduction des émissions de GES, un environnement plus sain, des économies financières et la conservation des ressources énergétiques. En fait, l'accent que met l'OEE sur le fait d'« engager les Canadiens sur la voie de l'efficacité énergétique à la maison, au travail et sur la route », de manière à profiter à la fois à l'environnement et à l'économie, est aussi au cœur du DUT. Il faut toutefois signaler que les programmes de l'OEE ont une assise beaucoup plus large que ceux du DUT et vont plus loin en matière de transformation du marché⁵¹. Le DUT orientait les particuliers vers les programmes de l'OEE comme façon d'atteindre le but d'une tonne. À leur tour, les programmes de l'OEE rappelaient à leurs clients (qui sont les mêmes que ceux du DUT, à savoir les citoyens du Canada) que leurs propres programmes pouvaient les aider à relever le DUT. Un certain nombre de sources de données, notamment des liens réciproques entre les sites Web, des entrevues avec des répondants clés (responsables du programme du DUT) et de la documentation indiquent qu'on déployait beaucoup d'efforts pour coordonner et renforcer mutuellement les deux programmes.

En outre, à l'instar du DUT, l'OEE offre aussi de l'information et des activités aux citoyens canadiens, surtout par l'entremise de son programme de sensibilisation. Le programme de sensibilisation de l'OEE offre de l'information et des activités pour encourager les Canadiens à

⁵¹ Par exemple, selon le rapport 2005 de l'Office de l'efficacité énergétique intitulé *L'état de l'efficacité énergétique au Canada* (p. 14), l'OEE utilise, entre autres instruments stratégiques, des incitatifs financiers directs encourageant les investissements dans les projets d'efficacité énergétique et de rénovation dans le secteur du bâtiment afin de promouvoir une application plus rapide des technologies et des pratiques éconergétiques. L'OEE utilise aussi la réglementation établissant des normes de rendement minimales pour éliminer du marché les produits moins éconergétiques.

intégrer l'efficacité énergétique à leurs décisions en matière de consommation d'énergie. Il comprend le site Web de l'OEE, diverses publications et ressources d'information, des éléments d'exposition et de la publicité (à la télévision et à la radio et dans la presse écrite)⁵². Le travail de l'OEE à l'égard de la jeunesse et de l'éducation cherche à accroître la sensibilisation aux changements climatiques et à susciter une volonté d'efficacité énergétique chez les jeunes Canadiens⁵³. À cet égard, les liens entre le DUT et les programmes de l'OEE étaient multiples. En outre, les réponses tirées des entrevues avec des répondants clés responsables du programme du DUT indiquaient qu'il y avait un effort soutenu pour explorer de nouvelles synergies entre les deux programmes.

On ne saurait toutefois en dire autant au sujet des initiatives et programmes provinciaux et territoriaux ce qui, compte tenu de l'envergure nationale d'un programme comme le DUT, était à prévoir. Par exemple, l'examen par l'évaluation des programmes et initiatives en Ontario a permis de repérer une initiative appelée le Conservation Challenge, qui met au défi les particuliers de tous les secteurs de la province de réduire leur consommation d'énergie de 10 % d'ici 2007⁵⁴. Plus particulièrement, tous les habitants de l'Ontario sont invités à faire leur part pour garantir que l'approvisionnement électrique de la province soit géré de manière efficace et qu'on gère le développement de nouvelles sources d'énergie pour répondre à la demande. Le site Web du Conservation Challenge mentionne les récentes vagues de chaleur qui « ont illustré le besoin urgent et permanent de conserver l'électricité parce que la demande augmente plus rapidement que l'offre⁵⁵ ». Bien que l'économie d'énergie ait aussi été un des éléments clés du DUT, l'évaluation a constaté que le Conservation Challenge ne renvoyait pas au DUT⁵⁶. L'évaluation a toutefois constaté qu'une campagne connexe axée sur la distribution gratuite, de porte à porte, de lampes fluorescentes compactes (LFC) qui permettent d'économiser de l'énergie, soit le Project Porchlight, renvoyait effectivement au DUT⁵⁷. Il ne semble toutefois y avoir aucune référence au DUT dans la campagne médiatique pour appuyer le projet. La campagne médiatique encourage les gens à économiser l'énergie en commençant par remplacer une ampoule ordinaire à incandescence par une LFC⁵⁸.

En fait, on a constaté des différences considérables dans les principaux facteurs de motivation du DUT et du Conservation Challenge. Le programme de l'Ontario est notamment motivé par des considérations reliées à l'approvisionnement durable d'énergie tandis que le DUT était

⁵² On remarquera que le site web de l'OEE s'adresse à deux publics clés – la population canadienne et l'entreprise/industrie. Il présente les détails des programmes de l'OEE, offre aux consommateurs, aux entreprises, aux gouvernements et aux institutions des conseils pratiques sur les économies d'énergie, et affiche des liens avec des centaines de sites connexes, y compris celui du DUT.

⁵³ Par exemple, le volet de la maternelle à la 12^e année s'articule autour du calendrier annuel *L'énergie et l'environnement*, produit en collaboration avec les intervenants de l'OEE et le milieu de l'éducation (oeenrncan.gc.ca/clubducalendrier). Au palier postsecondaire, le programme de sensibilisation de l'OEE établit des liens à l'aide d'outils comme le concours des ambassadeurs de l'énergie (oeenrncan.gc.ca/organisme/prix/ambassadeurs/index.cfm?attr=0).

⁵⁴ Le Conservation Challenge est géré par le Conservation Bureau, un service de l'Ontario Power Authority (OPA). Cette dernière est chargée de garantir un approvisionnement suffisant et à long terme en électricité en Ontario, qui est associé à la poursuite de la croissance et de la prospérité de la province.

⁵⁵ Pour de plus amples renseignements sur le Conservation Challenge, rendez-vous à : <http://www.conservationbureau.on.ca/>.

⁵⁶ On remarquera que le programme du DUT mobilisait cependant d'autres grandes entreprises de service public en Ontario. Le programme travaillait aussi de pair avec une association d'électricité afin de mobiliser toutes ces entreprises.

⁵⁷ Le Project Porchlight a distribué 10 000 LFC de porte à porte et 40 000 LFC par l'entremise d'un grand détaillant. On trouvera les détails de l'initiative à : <http://www.onechange.org/>.

⁵⁸ La campagne médiatique a fait appel tant à la télévision qu'aux journaux. Voir particulièrement <http://www.onechange.org/pdf/post-ed.pdf> et <http://www.onechange.org/pdf/citizenmayeda.htm>.

motivé par la lutte contre les changements climatiques, par l'entremise d'une réduction des émissions de GES. L'accent mis par le gouvernement provincial sur un approvisionnement énergétique plus durable est le principal motif des efforts déployés par la province dans le domaine de l'économie d'énergie et de l'efficacité énergétique. Plus particulièrement, bien qu'on présente les économies d'argent, la protection de l'environnement et le maintien d'un réseau électrique efficace en Ontario comme d'importants avantages découlant de ces efforts, le lien avec les changements climatiques n'est pas mentionné⁵⁹. Par exemple, le ministère de l'Énergie de l'Ontario intègre un site Web qui offre des conseils semblables à ceux qu'on trouve sur les sites de l'OEE et du DUT quant aux mesures que peuvent prendre les particuliers pour économiser de l'énergie. Plus particulièrement, le site Web du ministère de l'Énergie de l'Ontario qui s'adresse aux consommateurs ontariens présente, entre autres documents et activités, un certain nombre de guides (p. ex. le Guide de conseils sur les économies d'énergie, le chauffage et la climatisation de votre logement, le Guide de la conservation de l'énergie) ainsi qu'un calculateur du coût de l'électricité. L'examen par l'évaluation de ces guides d'information et outils a permis de constater qu'ils ne mentionnaient pas le DUT comme tel ni, de manière plus générale, les changements climatiques⁶⁰. Là encore, les principaux facteurs de motivation sont la conservation de l'énergie et les économies d'argent.

Un autre exemple provincial présenté pour illustrer l'absence d'intégration du DUT avec des initiatives et programmes connexes vient des efforts déployés par le gouvernement du Québec, par l'entremise d'Hydro-Québec, le principal fournisseur d'électricité de la province, dans le domaine de l'efficacité énergétique. Après l'examen de la documentation appuyant cet effort particulier, l'évaluation n'a trouvé aucun lien avec le DUT. Plus particulièrement, le site Web d'Hydro-Québec à l'intention de ses consommateurs résidentiels présente aussi un certain nombre de documents d'information, d'outils et d'activités pour aider les consommateurs à économiser de l'énergie⁶¹. On y trouve notamment un questionnaire interactif (Diagnostic Mieux consommer) qui offre des recommandations et des conseils personnalisés sur les moyens à prendre pour économiser de l'énergie, de l'information sur les avantages (c.-à-d. réduction de la facture d'électricité) de produits éconergétiques tels que les LFC et les appareils Energy Star, et de l'information sur les subventions offertes par Hydro-Québec pour améliorer l'efficacité énergétique des maisons existantes et nouvelles de sa clientèle⁶². En outre, l'examen par l'évaluation du bulletin d'information de l'entreprise de service public, HydroContact, expédié périodiquement aux clients résidentiels (et aussi accessible en ligne), indique que les numéros actuel et antérieurs ne renvoyaient pas au DUT⁶³. Ce bulletin fournit des renseignements, y compris des conseils sur la façon de « garder le contrôle » de la facture d'électricité, sur la façon d'améliorer l'efficacité énergétique de la maison et sur les promotions à l'intention des consommateurs pour l'installation de thermostats électroniques et pour l'achat d'appareils Energy Star.

Comme dans le cas de l'exemple de l'Ontario, bien que le lien à l'environnement soit en général établi, on met surtout l'accent encore une fois sur l'économie d'énergie ainsi que sur la

⁵⁹ Voir <http://www.energy.gov.on.ca/index.cfm?fuseaction=conservation.legislation>.

⁶⁰ On trouvera davantage de renseignements à :

<http://www.energy.gov.on.ca/index.cfm?fuseaction=français.preservation>.

⁶¹ On trouvera le site web d'Hydro-Québec pour les clients résidentiels à :

<http://www.hydroquebec.com/residentiel/index.html>.

⁶² On remarquera qu'Hydro-Québec indiquait sur son site Web que ses subventions pour l'amélioration de l'efficacité énergétique des maisons existantes étaient « le double du montant de la subvention ÉnerGuide pour la rénovation éconergétique des maisons ».

⁶³ Tous les numéros du bulletin d'information se trouvent à : <http://www.hydroquebec.com/residentiel/archives.html>.

facture d'électricité⁶⁴. En fait, la principale marque de commerce d'Hydro-Québec, Mieux consommer, oriente les clients d'Hydro-Québec vers ces derniers buts. Le logo Mieux consommer se trouve sur tous les documents de promotion et d'information d'Hydro-Québec. Mieux consommer met particulièrement en vedette M. Laprise, qui met les clients d'Hydro-Québec au défi d'être efficaces (c.-à-d. de conserver l'énergie et de garder le contrôle de la facture d'électricité). Hydro-Québec mène aussi actuellement une campagne médiatique à l'échelle de la province (surtout à la télévision) pour encourager les citoyens à réduire leur consommation d'énergie. Il importe de signaler ici que, à l'exception de quelques publicités ciblées réalisées par le DUT, qui encourageaient les Canadiens à prendre des mesures directement en recourant à un programme particulier de l'OEE, l'appel général à l'action dans le cadre de la campagne nationale multimédia (qui s'est déroulée du 6 décembre 2004 au 31 mars 2005) invitait la population à se procurer un exemplaire du *Guide du Défi d'une tonne* par l'entremise d'un numéro de téléphone 1-800 ou du site Web sur les changements climatiques du gouvernement du Canada (qui menait au site Web du DUT).

Enfin, bien que l'évaluation ait examiné les programmes et initiatives de seulement deux provinces, les exemples d'autres programmes et initiatives (antérieurs et actuels) ciblant les citoyens canadiens au palier tant fédéral que provincial (voir l'**annexe 8**) sont une indication de l'intérêt que portent les divers gouvernements à la conception de programmes reliés aux changements climatiques et/ou à l'énergie qui ciblent les particuliers au Canada.

4.4 Rentabilité

Comme il en a été question relativement aux enjeux d'évaluation que sont la réussite ainsi que la conception et l'exécution, les moyens de sensibilisation du public utilisés par le programme du DUT pour accroître la sensibilisation, la compréhension et l'appui des Canadiens à l'égard du défi se sont révélés pertinents et efficaces. Toutefois, d'autres mesures complémentaires accroîtraient la mesure dans laquelle les citoyens canadiens interviennent à point nommé pour réduire leurs émissions de GES.

Le programme aurait profité d'autres mesures complémentaires pour aider les Canadiens à agir contre les changements climatiques. En fait, au cours des dernières années, les mentalités au sujet des changements climatiques ont progressé, au Canada, sur un continuum allant de la sensibilisation à la compréhension et à la conviction de pouvoir faire quelque chose. Toutefois, le passage de la sensibilisation à l'incitation à l'action et au changement de comportement est un processus à long terme, comme en témoignent les campagnes anti-tabagisme et d'autres campagnes connexes⁶⁵.

En fait, à la lumière des résultats des sondages concernant les difficultés de mobiliser les Canadiens sur le plan personnel (c.-à-d. étant donné les caractéristiques du phénomène des changements climatiques, qui contribuent à l'incertitude et au manque de vigilance de la population, et dont il est question dans la section sur la pertinence) ainsi que des réponses aux entrevues avec des répondants clés partenaires du DUT, le temps qu'il faudra pour

⁶⁴ Le rapport avec de tels buts est mentionné tout au long du rapport annuel 2005 d'Hydro-Québec, qu'on peut télécharger à : http://www.hydroquebec.com/publications/fr/rapport_annuel/2005/index.html.

⁶⁵ Cette analogie temporelle (c.-à-d. changer les comportements) avec les campagnes anti-tabagisme est tirée des documents sur la sensibilisation du public fournis dans le CGRR horizontal sur les changements climatiques.

susciter les changements nécessaires dans les modes de vie et les profils de consommation grâce uniquement à la sensibilisation du public semble être comparativement plus long dans le cas du DUT que dans le cas des campagnes anti-tabagisme. Les répercussions du tabagisme, tant pour les fumeurs que les non-fumeurs, sont bien établies et nombreuses (p. ex. maladies, incapacité et mort prématurée)⁶⁶. Par contre, les répercussions (p. ex. environnementales, sanitaires, financières) des mesures que peuvent prendre les particuliers pour réduire les émissions de GES sont beaucoup plus diffuses dans l'espace et dans le temps⁶⁷.

De plus, les résultats du sondage de 2005 ont indiqué que les principaux obstacles à la participation des Canadiens demeurent le manque d'information sur les moyens à prendre pour réduire les émissions de GES et les inconvénients et les difficultés qu'on perçoit être associés à une réduction réelle des émissions. Collectivement, ces éléments (p. ex. résultats des sondages, réponses aux entrevues avec des répondants clés, défis reconnus en matière de changement de comportement) indiquent qu'il existe des possibilités d'influer davantage les Canadiens par d'autres moyens susceptibles d'affecter plus directement le comportement. En l'absence de tels moyens, le DUT aurait probablement recruté des personnes qui sont déjà conviancues, limitant ainsi fortement sa portée. En fait, plusieurs responsables du programme du DUT et partenaires interviewés ont commenté le besoin d'accroître la portée du programme.

La récente Stratégie nationale de lutte contre le tabagisme au Canada reconnaît aussi les besoins d'utiliser des moyens multiples pour lutter efficacement contre le tabagisme. Plus particulièrement, le recours à l'éducation du public, aux politiques et aux lois (comme forme d'intervention) s'inscrit dans l'une des principales orientations de la stratégie. Les priorités d'action comprennent la reconnaissance du rôle que jouent les mécanismes de prix pour influencer sur le comportement et le besoin de faire respecter davantage la *Loi sur le contrôle du tabac* en adoptant une approche globale. En fait, un certain nombre de lois sur le contrôle du tabac ont été déposées à divers moments par divers gouvernements au Canada⁶⁸.

En 2000, l'OCDE a recommandé que le Canada « donne suite à l'utilisation plus généralisée des instruments économiques pour prévenir la pollution et conserver les ressources naturelles, de concert avec des instruments réglementaires et d'autres instruments tels que des accords

⁶⁶ Voir la *Stratégie nationale de lutte contre le tabagisme au Canada*, qui est abordée plus en détail dans la note 66.

⁶⁷ Il faut mentionner que malgré une expérience de trois décennies en matière de contrôle du tabagisme, à la fois au Canada et sur le plan international, il a fallu beaucoup de temps pour changer les comportements des fumeurs. Les Médecins pour un Canada sans fumée ont estimé que Santé Canada a dépensé environ 400 millions de dollars pour la lutte contre le tabagisme entre 1994-1995 et 2004-2005. Les dépenses pour la lutte contre le tabagisme ont en général été effectuées dans un certain nombre de domaines d'activités, y compris l'éducation du public et les médias de masse, qui représentaient une vaste part de l'ensemble du financement. Les Médecins pour un Canada sans fumée sont un organisme national de santé, créé en 1985, qui regroupe des médecins canadiens. Leur but est la réduction des maladies causées par le tabac grâce à la réduction du tabagisme et de l'exposition à la fumée secondaire. On trouvera les estimations financières de l'organisme et d'autres renseignements sur son site web : www.smoke-free.ca.

⁶⁸ On trouvera sur le site web du Conseil canadien pour le contrôle du tabac à www.cctc.ca la liste complète des lois sur le tabac adoptées par les gouvernements canadiens. La *Stratégie nationale pour la réduction du tabagisme au Canada*, établie en 1999, offre un cadre d'action et s'appuie sur les récentes preuves d'intervention efficace. Les cinq orientations stratégiques présentées dans la stratégie sont : les politiques et les lois; l'éducation du public; la responsabilité de l'industrie et la surveillance des produits du tabac; la recherche; et le renforcement et le soutien de la capacité d'agir. On peut télécharger le document qui décrit la *stratégie*, de même que les rapports d'étape de la Stratégie (de 1999 à 2005), sur le site web suivant de Santé Canada; www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/pubs/tobac-tabac/ns-sn.

volontaires, pour appuyer des politiques de mise en œuvre plus rentables ». En fait, bien que cette recommandation soit tirée de l'examen par l'OCDE de l'utilisation antérieure d'instruments économiques par le Canada pour atteindre ses buts environnementaux, la recommandation s'inspire aussi d'un vaste éventail de documents provenant de recherches réalisées par l'OCDE dans l'ensemble de ses pays membres⁶⁹.

Plus particulièrement, dans l'un de ses documents de recherche portant sur les modes de consommation non durables, l'OCDE a examiné le recours à des mesures d'influence de la demande des consommateurs⁷⁰. Le rapport donne un aperçu du vaste éventail de politiques et d'instruments stratégiques que les pays membres de l'OCDE utilisent déjà ou songent à utiliser pour exercer une influence sur la demande de certains biens et services de la part des consommateurs. Ceux-ci comprennent toute une série d'instruments relevant de la réglementation, de l'économie et de la politique sociale, ainsi que d'autres mesures gouvernementales telles que l'investissement de capitaux et le recours au système d'aménagement du territoire. De telles mesures s'inscrivent souvent dans les stratégies mises en œuvre par les pays membres pour s'attaquer à d'importants problèmes environnementaux tels que les changements climatiques. Ce rapport examine les renseignements disponibles sur les réussites obtenues par les initiatives des pays membres visant à influencer sur les profils de consommation. Le rapport présente des étapes à franchir par l'OCDE et ses pays membres, à la fois pour améliorer la connaissance des initiatives stratégiques et pour prendre des mesures plus efficaces afin d'exercer une influence sur les profils de consommation.

Les défis uniques à relever pour faire passer les Canadiens de la sensibilisation à des interventions de réduction des émissions de GES, les inconvénients et les difficultés qu'on juge associés à ces mesures de réduction (p. ex. le besoin d'encouragements pour compenser les coûts potentiels des mesures et/ou accroître leurs avantages), les leçons tirées d'initiatives analogues de changement du comportement (c.-à-d. la Stratégie nationale pour la réduction du tabagisme) et les recommandations courantes de l'OCDE sur l'utilisation plus généralisée d'instruments économiques, de concert avec des instruments réglementaires et autres (c.-à-d. des accords volontaires, l'éducation du public) sont autant de raisons invoquées pour améliorer la rentabilité du but poursuivi, c'est-à-dire encourager les Canadiens à prendre des mesures personnelles pour réduire leurs émissions de GES.

5.0 CONCLUSION

L'évaluation a constaté qu'un programme d'éducation et de sensibilisation du public tel que le DUT est pertinent puisqu'il répond aux besoins des Canadiens de recevoir de meilleurs renseignements sur les changements climatiques pour leur permettre de prendre des décisions éclairées au sujet de leur utilisation de l'énergie et des ressources dans leurs

⁶⁹ Voir, par exemple, Examen par l'OCDE des performances environnementales du Canada (2004), *Environmentally Related Taxes : Issues and Strategies*, OCDE (2001) et *Individual Household Behaviour and Environmental Policy*, OCDE. Un grand nombre d'autres organisations de renom au Canada ont aussi repris l'appel de l'OCDE en faveur d'un recours accru à des instruments axés sur le marché. Il s'agit notamment du Conseil canadien des chefs d'entreprise, du Fraser Institute, de la Coalition du budget vert, de la Fondation Suzuki et de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE). Pour un examen plus détaillé des instruments économiques, voir le Rapport sur l'état du débat du TRNEE intitulé : *Les instruments économiques au service de la réduction à long terme des émissions de carbone d'origine énergétique* (2005).

⁷⁰ Voir *Vers des modes de consommation durables : Le point sur les initiatives des pays membres*, OCDE, mars 1998.

activités quotidiennes ainsi qu'au sujet des produits qu'ils songent à acheter. En fait, l'évaluation a constaté que les principales caractéristiques du phénomène des changements climatiques (c.-à-d. le manque de preuves tangibles des répercussions sur l'environnement ou la santé à ce jour, l'incertitude au sujet des ramifications à long terme et l'absence de dimension toxique ou chimique) contribuent aux défis uniques de situer les changements climatiques comme une priorité d'action sur le plan individuel. Qui plus est, le fait que les citoyens canadiens soient responsables d'environ 30 % des émissions de GES du Canada fait de la population un atout de taille dans la lutte du Canada contre les changements climatiques. Enfin, l'éducation du public a un rôle à jouer pour stimuler la demande des consommateurs pour de nouveaux produits plus éconergétiques et, par conséquent, elle contribue directement à cette transformation du marché qui s'impose pour atteindre comme il se doit les buts à court et à long terme du Canada en matière de changements climatiques. Dans cette optique, un programme d'éducation du public comme le DUT peut aider les Canadiens à définir le rôle qu'ils peuvent jouer dans la lutte contre les changements climatiques en leur faisant prendre davantage conscience de leur mode de vie et des profils de consommation qui contribuent aux changements climatiques ainsi que des avantages que peuvent procurer leurs interventions.

Le DUT était en bonne voie d'atteindre ses résultats en matière d'éducation du public. D'abord, le niveau de sensibilisation au DUT s'est considérablement accru en une année (de 6 %, selon le sondage de 2004, à 60 %, selon le sondage de 2005 – réponses assistées et réponses spontanées). Deuxièmement, le DUT était aussi généralement bien compris par les citoyens du Canada, bien que cette compréhension n'ait pas beaucoup varié depuis 2004. Plus précisément, 78 % des répondants au sondage de 2005 qui se souvenaient avoir entendu parler du DUT (réponses spontanées) comprenaient l'initiative. Ces répondants ont indiqué que le DUT était « bien reconnu en tant que programme conçu pour réduire les émissions et/ou l'utilisation d'énergie ». Troisièmement, les Canadiens appuyaient généralement le DUT et ont exprimé la volonté de prendre des mesures personnelles pour réduire les émissions de GES.

L'évaluation a aussi constaté que l'intérêt général à relever le défi demeure plus prononcé chez les personnes qui se préoccupent le plus des changements climatiques, et chez celles qui ont déjà déployé le plus d'efforts pour réduire leur consommation d'énergie à la maison ou sur la route. Une majorité des Canadiens continuent toutefois de croire qu'il sera difficile d'atteindre personnellement la cible, soit une réduction de 20 %, au cours de l'année à venir. Cette difficulté perçue demeure plus évidente chez les Canadiens dont le revenu du ménage est le plus élevé, chez les propriétaires de maisons et chez les propriétaires de véhicules. Cet indice, combiné aux réponses aux entrevues avec plusieurs répondants clés réalisées pour cette évaluation, indiquent que le programme semble avoir eu moins de répercussions sur les Canadiens qui émettent relativement plus de GES. Plus particulièrement, l'évaluation a constaté que les participants au DUT qui étaient en général positifs quant à leur expérience représentaient des Canadiens qui, par exemple, ne sont pas propriétaires d'un véhicule et dont le revenu est faible (c.-à-d. moins de 25 000 \$), ce qui indique que le programme semblait rejoindre les personnes les plus faciles à recruter.

Le manque d'information sur la façon de réduire sa contribution personnelle aux émissions de GES était perçu comme un obstacle considérable à la participation au défi. La perception voulant que le défi comportait trop d'inconvénients ou exigeait trop de temps, que la participation individuelle n'aidera pas à régler le problème des changements climatiques, qu'il

y a peu de place à l'amélioration (c.-à-d. sur le plan de l'efficacité énergétique) et le faible niveau d'intérêt/de préoccupation ont aussi été définis comme des obstacles à l'action.

Pour atteindre le but ultime, à savoir la réduction des émissions, il semble toutefois que le DUT était confronté à un certain nombre d'obstacles l'empêchant de livrer des réductions des émissions de GES claires et attribuables. La recension de documents officiels pertinents (Projet vert, examen du CT, activités du programme du DUT) indique que le DUT était dépeint, communiqué et mis en œuvre à titre de programme de sensibilisation du public plutôt que d'atténuation des GES. La « marque de commerce du DUT » était, en pratique, traitée davantage comme une possibilité pour les Canadiens de se fixer un but personnel d'action que comme une réelle cible de réduction des émissions. En fait, diverses difficultés sur le plan de la mesure empêchent un programme comme le DUT de rendre compte des réductions des émissions. On a invoqué, comme principaux facteurs contraignants : l'atteinte d'un consensus sur ce qui est mesuré, comment et par qui, dans un programme fortement dispersé et exécuté par l'entremise de divers partenaires; le risque d'une double comptabilisation; et des problèmes d'attribution.

Dans l'ensemble, le DUT était bien conçu et exécuté pour atteindre ses résultats en matière d'éducation publique en ce qui a trait à ses deux volets clés, à savoir l'initiative de marketing nationale et des partenariats avec des secteurs clés de la société canadienne. De plus, les partenaires du DUT étaient satisfaits de leur participation au DUT, ce qui indique qu'il était conforme à leurs mandats et leurs buts respectifs, et qu'il leur permettait d'exécuter leurs propres programmes et activités. Les preuves indiquent toutefois l'existence d'occasions ratées pour ce qui est d'établir une distinction entre certains partenariats et/ou de mieux définir leurs rôles respectifs. Ces occasions ratées portent plus précisément sur le besoin de mieux intégrer les volets jeunesse et éducation (c.-à-d. pour élaborer du matériel de soutien polyvalent, des mécanismes pour améliorer la communication/participation). On a aussi exprimé un intérêt pour la coopération entre les représentants du gouvernement fédéral et les ministères de l'Éducation des provinces (c.-à-d. pour établir un meilleur lien entre le matériel pédagogique et les programmes d'études des provinces/territoires). L'évaluation a aussi constaté que le DUT s'était engagé dans des projets communautaires semblables à ceux dans lesquels s'engageait le programme de financement communautaire ÉcoAction d'EC. Toutefois, l'évaluation n'a pu trouver aucune raison précise pour laquelle des volets de projets semblables étaient exécutés dans le cadre de programmes différents, particulièrement si l'on tient compte des liens naturels entre les changements climatiques et les autres trois buts environnementaux que poursuivent les projets financés par ÉcoAction (c.-à-d. air pur, eau propre et nature).

L'évaluation a aussi constaté des possibilités d'intégrer de manière plus cohérente les messages des autres principaux programmes et initiatives connexes, y compris à l'échelon provincial-territorial. L'évaluation a relevé des preuves d'intégration et de cohérence des messages d'éducation du public entre le programme du DUT et d'autres programmes fédéraux tels que l'OEE (p. ex. programmes qui se renforcent mutuellement) et les partenaires du DUT (p. ex. les activités d'un partenaire peuvent faire fond sur un programme national et la sensibilisation nationale qui l'accompagne, une crédibilité accrue auprès des consommateurs, l'harmonisation avec le gouvernement fédéral). En fait, cette intégration et cette cohérence étaient facilitées par l'accent mis par le partenaire sur les changements climatiques. Certains partenaires du DUT ont formulé des suggestions en faveur d'une coordination plus poussée, y compris le besoin de matériel de soutien produit expressément à l'intention des partenaires,

une meilleure coordination entre les activités de publicité nationale et celles des partenaires, et l'évitement de la possibilité d'introduire des marques concurrentes.

Les possibilités d'une intégration et/ou d'une cohérence accrues des messages entre le DUT et d'autres programmes et initiatives clés, particulièrement au palier provincial et territorial, étaient toutefois moins évidentes. La question soulève des préoccupations particulières compte tenu de la portée nationale du programme du DUT. L'examen par l'évaluation de deux initiatives provinciales pertinentes a révélé l'existence de défis considérables pour intégrer le message prépondérant du DUT (c.-à-d. la réduction des émissions de GES pour lutter contre les changements climatiques) avec les initiatives exécutées au palier provincial et territorial (c.-à-d. que tout en mettant l'accent sur les avantages environnementaux en général, on insiste sur les économies d'énergie et d'argent). Qui plus est, les données indiquent aussi que les programmes et initiatives (antérieurs et actuels) qui ciblent les citoyens canadiens au palier tant fédéral que provincial témoignent de l'intérêt des divers gouvernements pour la conception de programmes connexes de lutte contre les changements climatiques qui ciblent les particuliers.

Enfin, bien que les données recueillies dans le cadre de cette évaluation indiquent que la sensibilisation du public à laquelle fait appel le programme du DUT pour accroître la prise de conscience, la compréhension et l'appui des Canadiens à l'égard du défi est pertinente et efficace, elles indiquent aussi que d'autres mesures complémentaires inciteraient les citoyens canadiens à prendre davantage de mesures pour réduire leurs émissions de GES. Il y a un consensus chez les partenaires du DUT qui ont participé aux entrevues avec des répondants clés dans le cadre de la présente évaluation quant au besoin et à l'importance de l'objectif d'inciter les Canadiens à agir. Toutefois, l'une des principales préoccupations des partenaires du DUT portait sur les défis que le programme doit relever pour passer de la sensibilisation à l'action et sur le fait que la seule éducation du public ne suffit pas à recruter ceux qui ne sont pas déjà convaincus. On reconnaît généralement que le DUT devrait être complété par des mesures supplémentaires (p. ex. instruments économiques, règlements) afin de susciter des mesures à point nommé et d'assurer la réussite du programme. Les répondants ont indiqué que les mesures nécessaires sont à long terme et reconnaissent qu'il sera difficile de changer le comportement. On s'est dit très favorable à l'offre d'encouragements par le gouvernement.

Les défis uniques à relever pour faire passer les Canadiens de la sensibilisation à des interventions de réduction des émissions de GES, les inconvénients et les difficultés qu'on juge associés à ces mesures de réduction (p. ex. le besoin d'encouragement pour compenser les coûts potentiels des mesures et/ou accroître leurs avantages), les leçons tirées d'initiatives analogues de changement du comportement (c.-à-d. la Stratégie nationale pour la réduction du tabagisme) et les recommandations courantes de l'OCDE sur l'utilisation plus généralisée d'instruments économiques, de concert avec des instruments réglementaires et autres (c.-à-d. des accords volontaires, l'éducation du public) sont autant de raisons invoquées pour améliorer la rentabilité du but poursuivi, c'est-à-dire encourager les Canadiens à prendre des mesures personnelles pour réduire leurs émissions de GES.

À titre de programme de sensibilisation du public, le DUT offrait de l'information aux Canadiens au sujet des raisons pour lesquelles ils devraient agir et des moyens à prendre pour ce faire, tout en les orientant par l'entremise de partenariats de de publicité, vers les programmes d'atténuation des impacts sur l'environnement et les produits éconergétiques disponibles. À ce titre, un programme tel que le DUT a la capacité d'accroître le recours à un

certain nombre de programmes et d'initiatives et il jouit de grandes possibilités de faire connaître ces programmes et initiatives aux Canadiens.

6.0 LEÇONS APPRISES

Tel que mentionné dans l'introduction de ce rapport, le 13 avril 2006, le ministre de RNCan, dans un communiqué d'intérêt public intitulé « Mise en place d'un programme spécifiquement canadien », confirmait la décision du gouvernement du Canada d'adopter une démarche différente relativement au programme du DUT. Conséquemment, aucune recommandation n'est proposée concernant le programme outre celle de retenir les leçons apprises tirées des éléments probants de l'évaluation susceptibles de convenir à la conception de tout programme futur pertinent.

Leçons apprises – Pour réaliser des réductions des émissions de GES, les programmes nationaux de sensibilisation du public (SP) comme le DUT devraient être complétés par des outils additionnels (p. ex. instruments économiques, règlements) pour aider les Canadiens à réduire les émissions de GES qu'ils produisent. En outre, compte tenu de l'existence d'autres programmes et initiatives connexes, notamment à l'échelon provincial et territorial, il faudra énoncer des messages plus cohérents et intégrés. À cette fin, les messages nationaux d'éducation publique concernant les changements climatiques devraient tenir davantage compte d'autres importants facteurs de motivation (p. ex. économies d'énergie et d'argent, environnement en général) qui sous-tendent de nombreuses entreprises connexes.

Les données recueillies au cours de cette évaluation révèlent qu'il est possible d'inciter les Canadiens à réduire encore davantage leurs émissions de GES, par d'autres moyens. En fait, les défis uniques à relever pour faire passer les Canadiens de la sensibilisation à des interventions de réduction des émissions de GES, les inconvénients et les difficultés qu'on juge associés à ces mesures de réduction (p. ex. le coût de réaliser des interventions), les leçons tirées d'initiatives analogues de changement du comportement (c.-à-d. la Stratégie nationale pour la réduction du tabagisme) et les recommandations courantes de l'OCDE sur l'utilisation plus généralisée d'instruments économiques, de concert avec d'autres instruments (c.-à-d. des accords volontaires, l'éducation du public, des règlements) sont autant de raisons invoquées pour justifier la nature complémentaire des mesures supplémentaires visant à régler le problème environnemental en cause.

En fait, un certain nombre d'outils peuvent s'avérer intéressants (p. ex. allègements fiscaux, prêts à faible taux d'intérêt). Toutefois, en examinant leur efficacité potentielle, il faudrait y regarder de plus près pour ce qui est de la façon dont ils pourraient encourager les citoyens du Canada à réduire leurs émissions de GES (p. ex. créer des avantages financiers). À cet égard, il y a lieu de s'attarder à la façon dont des outils supplémentaires pourraient aider à mieux rejoindre le public cible du programme de SP (c.-à-d. les Canadiens qui ne sont pas déjà engagés dans la réduction des émissions individuelles de GES). De plus, la question de savoir comment les outils pourraient stimuler, par exemple, la demande de nouveaux produits de réduction des émissions de GES et donc contribuer à la transformation de l'économie canadienne mérite aussi d'être approfondie. Enfin, un choix avisé d'outils devrait tenir compte du fait que les provinces et les territoires ont eux aussi élaboré certains outils bien à eux. On

devrait donc examiner de plus près ces autres options pour assurer des synergies entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux.

L'évaluation a constaté que l'intégration et la cohérence des messages d'éducation publique entre le programme du DUT et d'autres programmes fédéraux tels que l'OEE et les propres partenaires du DUT étaient en fait facilitées par la grande place accordée aux changements climatiques. Les possibilités d'une meilleure intégration et/ou cohérence des messages entre le DUT et d'autres programmes et initiatives clés, particulièrement à l'échelon provincial et territorial, étaient compromises par un certain nombre d'éléments auxquels il faudrait porter attention. Plus particulièrement, selon l'examen par l'évaluation de deux initiatives provinciales, l'intégration des messages nationaux devrait reconnaître l'intérêt qu'il y a à privilégier un certain nombre de buts différents (p. ex. les avantages environnementaux en général, les économies d'énergie et d'argent) qui ont rapport à la façon dont divers gouvernements ont abordé le dossier des changements climatiques ainsi que d'autres questions relatives à l'énergie. Le fait que les Canadiens sont aussi ciblés, à titre individuel, par un certain nombre d'initiatives est une autre raison d'améliorer la coordination.

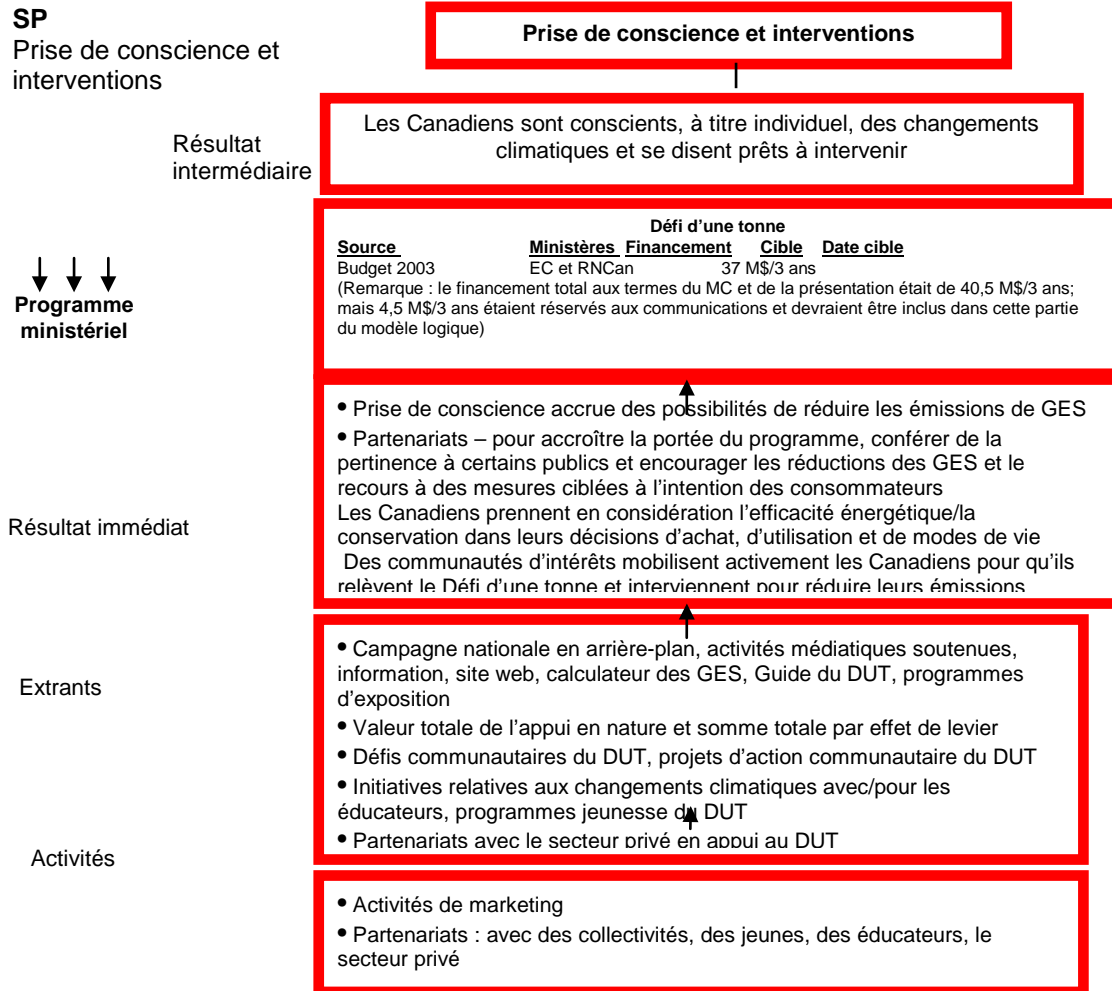
Un programme de sensibilisation du public comme le DUT devrait inciter activement les Canadiens à avoir recours à des initiatives et des outils qui visent plus directement à changer le comportement. Par conséquent, bien que les stratégies de mesure du rendement devraient continuer de mettre l'accent sur le suivi des progrès concernant les résultats en matière d'éducation du public, on devrait aussi s'efforcer de déterminer comment un tel programme pourrait accroître le recours à des initiatives et des outils qui incitent plus directement les Canadiens à réduire leurs émissions de GES, ce qui est particulièrement important compte tenu de la constatation faite par l'évaluation voulant que de nombreux problèmes sur le plan de la mesure empêchent un programme comme le DUT de rendre compte des réductions des émissions.

7.0 RÉPONSE DE LA GESTION

Les apprentissages de cette évaluation seront pris en compte dans la conception de tout programme futur pertinent.

ANNEXES

Annexe 1a – Modèle logique du DUT – Sensibilisation du public⁷¹



⁷¹ Ce modèle logique nous a été fourni par les responsables du programme du DUT. Il se trouvait dans le Cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats (CGRR) horizontal élaboré pour un certain nombre d'initiatives de lutte contre les changements climatiques qui ont aussi reçu du financement. Ce CGRR n'a jamais été approuvé par le Secrétariat du Conseil du Trésor.

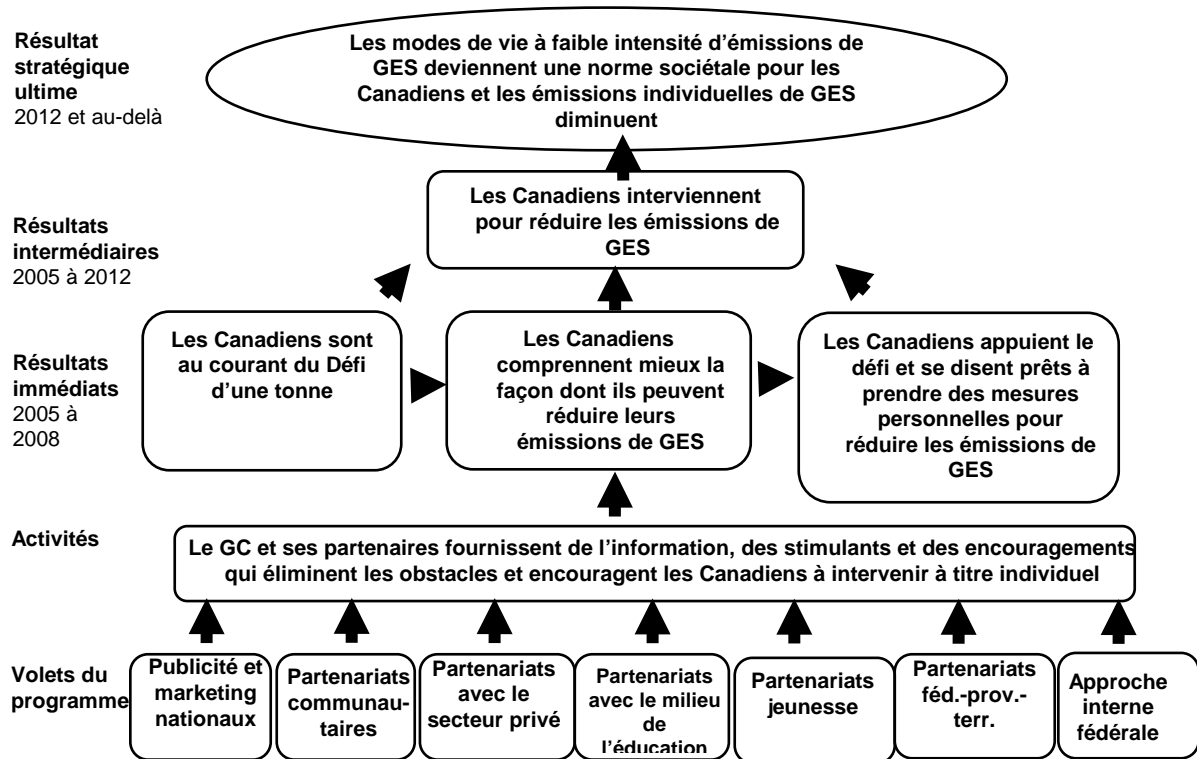
Annexe 1b – Modèle logique du DUT – Cadre de mesure du rendement pour le DUT⁷²

Modèle de résultats pour le Défi d'une tonne

Résultat stratégique ultime	Les modes de vie à faible intensité d'émissions de GES deviennent la norme sociétale pour les Canadiens						
	Recours accru à d'autres programmes du gouvernement du Canada Utilisation accrue, par l'entremise du DUT, d'autres programmes de réduction des émissions de RNCan, d'EC et des AM				Mesures pour réduire les émissions de GES Par l'entremise du DUT, les Canadiens prennent davantage de mesures individuelles pour réduire leurs émissions de GES		
Résultats intermédiaires			Volonté d'agir Les Canadiens se disent prêts à prendre des mesures personnelles pour réduire les émissions de GES				
	Créer une « rumeur » au sujet du DUT Davantage de Canadiens sont conscients du DUT				Accroître la prise de conscience Accroître la prise de conscience des Canadiens qu'ils ont un rôle personnel à jouer pour réduire les émissions de GES		
			Susciter des partenariats par effet de levier et les harmoniser Les partenaires investissent dans des activités et des promotions qui appuient les interventions individuelles				
Volets du programme	Publicité et marketing nationaux	Partenariats communautaires	Partenariats avec le secteur privé	Partenariats avec le milieu de l'éducation	Partenariats jeunesse	Partenariats féd.-prov.-terr.	Approche interne fédérale

⁷² Ce modèle logique est tiré du Cadre de mesure du rendement du Défi d'une tonne, 28 février 2005. Il a été élaboré par EC et RNCan.

Annexe 1c – Modèle logique du DUT – Plan d'activités et cadre de gestion du DUT⁷³



⁷³ Ce modèle logique est tiré du Plan d'activités et du Cadre de gestion du Défi d'une tonne, mis à jour en avril 2005. Il a été élaboré et communiqué par EC.

Annexe 2 – Enjeux et questions d'évaluation⁷⁴

Enjeu d'évaluation : Pertinence

Question d'évaluation	Indicateurs	Sources de données
Enjeu d'évaluation : Pertinence		
Le DUT est-il toujours conforme aux plans et priorités du GC et des ministères?		
1. Le programme est-il conforme au(x) : <ul style="list-style-type: none"> ○ CCDE? ○ Priorités actuelles du GC en matière de changements climatiques? ○ Plans et priorités ministériels actuels de RNCan? 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les objectifs du DUT appuient : <ul style="list-style-type: none"> ○ les piliers du CCDE; ○ les plans sur les changements climatiques; ○ le Rapport sur les plans et les priorités 2005-2006 de RNCan. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen et comparaison des objectifs du DUT (PPAR, plan d'activités); CCDE (piliers/présentations); plans sur les changements climatiques (3); documents de planification officiels de RNCan, budgets antérieurs (2003-2005) ▪ <u>Entrevues avec les membres du Conseil des changements climatiques</u> ▪ <u>Entrevues avec des représentants du SCT, du CCDE et d'AM</u> ▪ Entrevues avec les directeurs et les gestionnaires de programme du DUT, le DG du Bureau des changements climatiques et le <u>DG de l'Office de l'efficacité énergétique</u>

Enjeu d'évaluation : Réussite

Question d'évaluation	Indicateurs	Sources de données
Enjeu d'évaluation : Réussite		
Le DUT est-il en voie d'obtenir les résultats escomptés?		
2. Recueille-t-on des données sur le rendement en fonction des activités/résultats du DUT?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence/mise en œuvre d'une stratégie de surveillance du rendement ▪ Données recueillies 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Examen de la stratégie de mesure du rendement, système de données ▪ Entrevues avec les directeurs et les gestionnaires de programme du DUT, le DG du Bureau des changements climatiques
3. L'analyse des données sur le rendement sert-elle à éclairer les décisions de la direction?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Décisions de la direction fondées sur les renseignements sur le rendement 	

⁷⁴ Les enjeux et questions d'évaluation sont tirés du tableau 1 du Plan d'évaluation du Défi d'une tonne, novembre 2005. Les modifications nécessaires apportées à ce tableau cours de l'évaluation (p. ex. pour mieux tenir compte des sources d'information pertinentes, des disponibilités, des réalités du programme) sont indiqués comme suit :

- l'*italique* indique qu'on a ajouté une question d'évaluation et/ou un indicateur et/ou une source de données;
- le souligné indique que la question d'évaluation et/ou l'indicateur et/ou la source de données n'a pas été posé et/ou utilisé.

		<p>et le <u>DG de l'Office de l'efficacité énergétique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Procès-verbaux/ décisions des réunions
<p>4. Y a-t-il des indications de l'atteinte des résultats immédiats?</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Données sur la prise de conscience du DUT ○ Compréhension accrue des réductions de GES ○ Appui au DUT 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pourcentage des Canadiens au courant du DUT ▪ Pourcentage des Canadiens qui peuvent décrire des façons de réduire les émissions grâce au DUT ▪ Pourcentage des Canadiens qui disent appuyer le DUT ou être prêts à la relever 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sondages de référence, actuels, futurs ▪ Statistiques sur le site web ▪ Relevé des médias ▪ Entrevues avec les directeurs et les gestionnaires de programme du DUT, le DG du Bureau des changements climatiques et le <u>DG de l'Office de l'efficacité énergétique</u>
Question d'évaluation	Indicateurs	Sources de données
<p>5. Pour mieux évaluer les défis en matière de mesure environnementale associés à un programme d'éducation du public tel que le DUT, l'évaluation actuelle cherche à savoir s'il y a des indices que le programme du DUT est en voie d'atteindre les résultats escomptés</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Les Canadiens agissent pour réduire les émissions de GES 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pourcentage des Canadiens qui prennent des mesures (en ligne/par l'entremise de partenaires/ autres) pour relever le DUT (comparativement à ceux qui disent l'appuyer) ▪ Pourcentage de changement des niveaux de GES susceptible d'être attribué au DUT ▪ Opinions d'experts sur les principaux défis en matière de mesure de la réduction des émissions de GES (p. ex. attribution, dimensions temporelles associées aux réductions de GES, comportements et habitudes des ménages, accès à d'autres outils tels que des instruments axés sur le marché) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Établissement des correspondances entre les programmes/partenaires du DUT ▪ Plans de travail par volet de programme ▪ Sondages de référence, actuels, futurs ▪ Statistiques sur le site web ▪ Entrevues avec des gestionnaires et directeurs du programme du DUT et des DG ▪ Examen des bases de données existantes (EC et RNCan) ▪ Preuve documentée de réductions de GES ▪ <u>Recension des écrits</u>
<p>6. Y a-t-il eu des résultats imprévus?</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Le cas échéant, qu'a-t-on fait? 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence de résultats imprévus ▪ Mesures prises par la direction et apprentissages 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entrevue avec les gestionnaires et les directeurs du programme du DUT ▪ <u>Données de l'atelier sur l'évaluation du risque</u> ▪ Entrevues avec des répondants clés intervenants/partenaires ▪ Examen des procès-verbaux des réunions et de la correspondance

Enjeu d'évaluation : Rentabilité

Question d'évaluation	Indicateurs	Sources de données
------------------------------	--------------------	---------------------------

Enjeu d'évaluation : Rentabilité		
Utilise-t-on les moyens les plus pertinents et efficaces pour atteindre les résultats?		
7. Les volets du programme optimisent-ils leurs budgets à la lumière de leurs cibles/objectifs respectifs?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Affectations budgétaires par volet du programme ▪ Cibles/objectifs atteints 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Budget ▪ Rapports sur le rendement ▪ Plans de travail par volet du programme ▪ Entrevue avec des gestionnaires et des directeurs du programme du DUT

Enjeu d'évaluation : Conception et exécution

Question d'évaluation	Indicateurs	Sources de données
Enjeu d'évaluation : Conception et exécution		
Le DUT est-il conçu et exécuté de la meilleure façon possible?		
8. Comment le DUT se compare-t-il à des programmes semblables d'autres pays?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ressemblances/différences (p. ex. moyens mis en œuvre, résultats choisis, stratégies de mesure, approches de suivi) entre le Canada et d'autres pays 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Établissement de points de repère d'un gouvernement à l'autre grâce à un relevé des médias/d'Internet ▪ Entrevues avec des experts du marketing social (I 5)
9. Dans quelle mesure le programme est-il mis en œuvre tel que conçu?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mesures mises en œuvre par rapport à la conception planifiée du programme 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présentation au CT, plan d'activités, rapports d'étape/de rendement
10. Comment les volets du programme ont-ils été choisis et conçus?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Présence d'un processus de sélection et de conception et apprentissage 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Documents pour le processus de sélection/les apprentissages, correspondance ▪ Entrevues avec des gestionnaires et des directeurs du programme du DUT
Question d'évaluation	Indicateurs	Sources de données
11. Le DUT rejoint-il effectivement les partenaires/intervenants ciblés?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Portée par volet du programme (partenaires/intervenants rejoints) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plans de travail des volets du programme (approche/cibles) ▪ Entrevues avec des gestionnaires et des directeurs du DUT ▪ Entrevues avec des partenaires du DUT
12. Dans quelle mesure les partenaires/intervenants sont-ils satisfaits du programme?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Satisfaction des partenaires/intervenants (collectivités, jeunes, secteur privé, éducateurs, AM) 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entrevues avec des partenaires du DUT ▪ Rétroaction-correspondance
13. Dans quelle mesure les Canadiens sont-ils satisfaits du programme?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Opinions des Canadiens concernant le DUT 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Rétroaction des Canadiens – correspondance reçue par l'entremise du site web du DUT ▪ Rapports d'autres sondages ▪ Rétroaction des partenaires/intervenants

		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Résultats des groupes de discussion organisés par le programme du DUT ▪ Relevé des médias
14. Le DUT présente-t-il un ensemble intégré de programmes/services aux Canadiens pour les aider à prendre des mesures pour réduire les GES?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Niveau d'intégration des services du programme (message commun cohérent; approche uniforme; coordination) ▪ Opinion d'expert 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entrevues avec des gestionnaires et directeurs du programme du DUT et des DG ▪ Établissement des correspondances du programme du DUT (y compris divers liens avec d'autres programmes) ▪ Entrevues avec des partenaires du DUT
15. Quels sont les apprentissages et les pratiques exemplaires à tirer de l'expérience du programme du DUT?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Apprentissages et pratiques exemplaires cernés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entrevues avec des gestionnaires et des directeurs du programme du DUT et des DG
16. Comment le DUT se compare-t-il à d'autres <u>campagnes de marketing social au Canada</u> ?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <u>Ressemblances/différences (p. ex. moyens/résultats) entre le DUT et d'autres campagnes de marketing social (p. ex. Participaction, lutte au tabagisme)</u> 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recension des écrits ▪ Relevé des médias ▪ <u>Entrevues avec des experts du marketing social</u>
17. La gouvernance générale du DUT et la responsabilité partagée fonctionnent-elles bien?	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Opinions sur le modèle de gouvernance du DUT ▪ Chevauchement/double emploi repéré ▪ Complémentarité des objectifs/activités 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Entrevues avec les gestionnaires et les directeurs du programme du DUT et les DG ▪ Examen des documents et des dossiers

Annexe 3 – Documents examinés

QU n°	Titre du document	Date (si connue)	Classification (p. ex. secret)	Présentation (p. ex. copie imprimée, électronique)
1	ÉBAUCHE-Plan de projet axé sur les résultats : <i>Mobiliser les citoyens en faveur de la réduction des émissions</i>	2005	Interne	Copie électronique
1	Sommaire du regroupement de projets axés sur les résultats : <i>Le Plan sur les changements climatiques est mis en œuvre</i>	2005	Interne	Copie électronique
1/9	Plan d'activités et Cadre de gestion du DUT	Avril 2005	Public	Copie électronique
1	Ébauche-Documents de discussion-Un cadre pour la compétitivité et la durabilité de l'environnement-PRÉSENTATION	Février 2005	Interne	Disponible sur l'Inforoute à : http://infolane.ec.gc.ca/english/excellence_CESFDeck_Feb05_e.ppt
1	Piliers individuels-PRÉSENTATIONS -Diapo communes -Prise de décisions -Éducation et mobilisation -Information -Science et tech. -Promotion du rendement	Pour le 29 juillet 2005 (Comité des programmes)	Interne	Copies électroniques
1	Aller de l'avant pour contrer les changements climatiques : Un plan pour honorer notre engagement de Kyoto	13 avril 2005	Public	http://climatechange.gc.ca/engagements_kyoto/default.asp
1	Impacts et adaptation liés aux changements climatiques : Perspective canadienne	2004	Public	http://adaptation.nrcan.gc.ca/perspective/to_c_f.asp
1	Plan du Canada sur les changements climatiques	21 novembre 2002	Public	http://www.climatechange.gc.ca/francais/publications/plan_du_canada/plan/index.html
1	Fonds d'action pour le changement climatique : Rapport final	Avril 2005	Public	Copie électronique
1	Budget 2005	23 février 2005	Public	http://www.fin.gc.ca/budtoctf/2005/budlistf.htm
1	Budget 2004 et Mise à jour économique et financière	23 mars 2004 16 novembre 2004	Public	http://www.fin.gc.ca/budtoctf/2004/budlistf.htm http://www.fin.gc.ca/budtoctf/2004/ec04_f.html

QU n°	Titre du document	Date (si connue)	Classification (p. ex. secret)	Présentation (p. ex. copie imprimée, électronique)
1	Budget 2003 et Mise à jour économique et financière	18 février 2003 3 novembre 2003	Public	http://www.fin.gc.ca/budtoctf/2003/budlistf.htm http://www.fin.gc.ca/budtoctf/2003/ec03_f.htm
1	Documents officiels de RNCan -RPP	2005-2006	Public	http://www.tbs-sct.gc.ca/est-pre/20052006/NRCan-RNCan/NRCan-RNCanr56_f.asp
1/2/3 /4/11	PEO Performance Story-Ébauche	Janvier 2005	Interne	Copie électronique
2/3	Cadre de mesure du rendement du DUT avec indicateurs	Juillet-août 2005	Interne	Copies électroniques
4/5	The OTC Tracking Survey-Spring 2003 (Baseline Data) Decima	Avril 2003	Interne	Copies électroniques
4/5	Le DUT - Enquête de suivi - Automne 2004 (1 ^{re} étape) Environics	Octobre 2004	Interne	Copies électroniques
4/5/1 3	Le DUT - Enquête de suivi - Automne 2005 - Ébauche des questions du sondage	En cours, ébauche	Interne	
5/14	All Over the Map: A Comparison of Provincial Climate Change Plans David Suzuki Foundation	2005	Public	Copie électronique
7	Ressources DUT 2005-2006		Interne	Copies électroniques
7/9	Rapports d'étape	2004-2005	Interne	Copies électroniques
7/11	Plans de travail des volets du programme		Interne	Copies électroniques
8	Défi pour la terre – Programme de type DUT en France		Public	http://www.defipourlaterre.org/
9	Présentation au Conseil du Trésor		Secret	Copie imprimée
9	PE sur le DUT avec Transports Canada			Copie électronique
12	OTC Partner Research Ipsos Reid		Public	Copie électronique
13	Evaluation of Email Submissions to Climate Change and OTC Websites Environics	12 mai 2005	Interne	Copie électronique
15	OTC: Promotional Flyer and Website EKOS Testing-PRÉSENTATION	24 novembre 2004	Interne	Copie électronique
15	OTC Tips Guide Focus Group Study Phoenix	Août 2004	Interne	Copie électronique
15	OTC Promotional Flyer and Website Testing EKOS	Automne 2004	Interne	Copie électronique
15	OTC GHG Calculator – Public Opinion Research Créatec+	27 juillet – 2 sept. 2004	Interne	Copie électronique

5/4/1 1/14	L'état de l'efficacité énergétique au Canada – Rapport 2005	2005	Public	Copie électronique
5/7/1 4/15	The OTC Branding Concepts Research - Phoenix Strategic Perspectives Inc.	Novembre 2003	Public	Copie électronique
5/7/1 4	Examen des performances environnementales, OCDE	2004	Public	Copie électronique
5/7/1 4	Environmentally Related Taxes : Issues and Strategies, OCDE	2001	Public	Copie électronique
5/7/1 4	Les instruments économiques au service de la réduction à long terme des émissions de carbone d'origine énergétique	2005	Public	Copie électronique
5/7/1 4	Towards Sustainable Consumption Patterns: A Progress Report on Member Country Initiatives, OCDE	Mars 1998	Public	Copie électronique

Annexe 4 – Liste des personnes interviewées

Personne interviewée	Poste
Personnel du programme – EC RCN	
1. Michel Gareau	Auparavant responsable du volet communautaire du DUT, EC
2. Pat Dolan	Auparavant directrice du DUT, EC
3. Joan Pollock	Directrice intérimaire du DUT, EC
4. Laura Di Paolo	Gestionnaire du programme du DUT, EC
5. Alex Manson	Directeur général intérimaire, Politique nationale de lutte contre les changements climatiques, Direction générale de la politique stratégique, EC
Personnel du programme régional d'EC	
6. Wendy Avis	Gestionnaire, changements climatiques
7. Jean-Pierre Ricard	Agent de projets
8. Chris Feetham	Spécialiste de la sensibilisation aux changements climatiques
9. Kim Colavecchia	Agente de programme, ÉcoAction
Personnel du programme de RNCan	
11. Cathy McRae	Marketing/publicité, OEE, RNCan
12. Debby Corbin	Entreprise/industrie, carrefours et éducation, RNCan
13. Colleen Paton	Directrice, RNCan
Partenaires extérieurs/intervenants du DUT (50 entrevues avec des répondants clés réalisées par Ipsos Reid)	

Annexe 5 – Questions et thèmes d'entrevue pour les représentants du gouvernement fédéral

Questions d'entrevue pour le personnel du programme d'EC/RNCan

QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

1. Quelle expérience avez-vous du DUT? Quels domaines du DUT vous sont-ils les plus familiers ou vous touchent-ils le plus?
2. Comment comprenez-vous la raison d'être du DUT?
3. Comment comprenez-vous la raison d'être des secteurs de programme précis dans lesquels vous êtes engagé?

QUESTIONS PRÉCISES

Nous aimerions vous poser quelques questions au sujet des divers enjeux d'évaluation couverts dans cette évaluation.

Enjeu d'évaluation – Pertinence

4. Le programme est-il conforme à vos plans et/ou priorités ministériels?

Enjeu d'évaluation – Réussite

5. Y a-t-il des preuves de l'atteinte de résultats immédiats? (Fournir des exemples s'il y a lieu.)
 - Y a-t-il des indices d'une prise de conscience du DUT?
 - Y a-t-il une compréhension accrue des réductions de GES?
 - Y a-t-il un appui au DUT?
6. Recueille-t-on des données sur le rendement à la lumière des activités/résultats du DUT? Si oui, comment, à quelle fréquence et sous quelle forme se fait cette collecte?
7. L'analyse des données sur le rendement sert-elle à éclairer les décisions de la direction? Si oui, comment?
8. À votre avis, quels sont les principaux défis sur le plan de la mesure environnementale (c.-à-d. la réduction des émissions de GES) associés à un programme de sensibilisation du public tel que le DUT? Avez-vous des suggestions sur la façon de les relever?
9. Y a-t-il eu des résultats inattendus? Si oui, quelles en ont été les conséquences?

Enjeu d'évaluation – Rentabilité

10. Croyez-vous que le DUT est exécuté de manière rentable (c.-à-d. les volets du programme optimisent-ils leur budget à la lumière de leurs cibles/objectifs respectifs)?

Enjeu d'évaluation – Conception et exécution

11. Comment les volets du programme ont-ils été choisis? Quel rôle EC/RNCan a-t-il joué dans ce processus?
12. Le DUT rejoint-il réellement les partenaires/intervenants ciblés (pour chaque volet du programme)?
13. Les partenaires sont-ils satisfaits du programme du DUT?
14. Le DUT présente-t-il un ensemble intégré de programmes/services/outils aux Canadiens pour les aider à prendre des mesures de réduction des émissions de GES?
15. Quels sont certains des apprentissages et pratiques exemplaires tirés de l'expérience du programme du DUT à ce jour?
16. La gouvernance générale et la responsabilité partagée du DUT fonctionnent-elles bien?
-

Questions d'entrevue pour le personnel régional du DUT

QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL

1. Quel est votre poste au sein d'EC?
2. Quelle expérience avez-vous du DUT? Quels domaines du DUT vous sont-ils les plus familiers ou vous touchent-ils le plus?
3. Comment comprenez-vous la raison d'être du DUT?
4. Comment comprenez-vous la raison d'être des secteurs de programme précis dans lesquels vous êtes engagé?

QUESTIONS PRÉCISES

Nous aimerions vous poser quelques questions au sujet des divers enjeux d'évaluation couverts dans cette évaluation.

Question d'évaluation – Réussite

5. Y a-t-il des preuves de l'atteinte de résultats immédiats? (Fournir des exemples s'il y a lieu.)
- Y a-t-il des indices d'une prise de conscience du DUT?
 - Y a-t-il une compréhension accrue des réductions de GES?
 - Y a-t-il un appui au DUT?
6. Recueille-t-on des données sur le rendement à la lumière des activités/résultats du DUT? Si oui, comment, à quelle fréquence et sous quelle forme se fait cette collecte?

7. Y a-t-il eu des résultats inattendus? Si oui, quelles en ont été les conséquences?

Question d'évaluation – Rentabilité

8. Croyez-vous que le DUT est exécuté de manière rentable?

Question d'évaluation – Conception et exécution

9. Pouvez-vous me dire qui précisément est votre public cible?

10. Le DUT rejoint-il effectivement son public?

11. Les partenaires/intervenants sont-ils satisfaits du programme du DUT?

12. Y a-t-il un processus de présentation de rapports en place entre vous et le programme du DUT dans la RCN?

13. Quelle est votre évaluation générale de la coordination entre ce programme et le travail et les activités des autres? (P. ex. programme/services intégrés, message commun)

14. Avez-vous des suggestions sur ce que le programme du Défi d'une tonne pourrait faire ou mieux faire pour l'aider davantage à atteindre ses buts?

Thèmes pour l'entrevue stratégique avec la haute direction⁷⁵

- Leçons tirées de l'ENP en ce qui a trait aux dispositions de partenariat/collaboration entre le gouvernement fédéral et les P-T en matière de changements climatiques
- Le rôle du programme du DUT pour appuyer le Projet vert
- Les principales leçons tirées/pratiques exemplaires concernant la gestion globale du dossier des changements climatiques

⁷⁵ On remarquera que cette entrevue a aussi porté sur des thèmes abordés dans le cadre de l'Enveloppe des nouvelles possibilités (ENP), étant donné que les personnes interviewées connaissaient les deux programmes.

Annexe 6 - Questions d'entrevue pour les partenaires/intervenants du DUT

Sondage réalisé par Ipsos Reid

1. Êtes-vous un partenaire issu du secteur privé, d'un organisme jeunesse, d'une province, de l'approche interne fédéral ou du secteur communautaire, ou encore un intervenant du secteur de l'éducation?
2. Dans le cadre de cette initiative, avec quel ministère du gouvernement fédéral travaillez-vous? Est-ce...? [LIRE LA LISTE - Le bureau régional d'Environnement Canada – préciser; l'administration centrale d'Environnement Canada; Ressources naturelles Canada; Autre – préciser]
3. Pouvez-vous m'expliquer COMMENT votre organisation a commencé à participer au programme?
4. Pouvez-vous m'expliquer POURQUOI votre organisation a commencé à participer au programme?
5. Quand votre organisation a-t-elle commencé à prendre part au Programme du Défi d'une tonne?
6. Diriez-vous que votre public s'étend à l'échelle locale, provinciale ou nationale? (locale, provinciale, nationale)
7. Quel est votre public cible?
8. En ce qui concerne la participation de votre organisation au Programme du Défi d'une tonne, diriez-vous que dans l'ensemble, c'est une expérience très positive, plutôt positive, plutôt négative ou très négative? (très positive, plutôt positive, plutôt négative, très négative)
9. Pourquoi dites-vous cela?

10. Quels sont selon vous les POINTS FORTS du Programme du Défi d'une tonne?
11. Quels sont selon vous les POINTS FAIBLES du Programme du Défi d'une tonne?
12. Est-ce que les objectifs du Programme du Défi d'une tonne étaient clairement établis dès le début de votre participation? (oui, non)
13. Pouvez-vous me dire quels sont les principaux objectifs du Programme du Défi d'une tonne?
14. Pouvez-vous me dire quels sont les objectifs spécifiques de votre partenariat/lien avec le Programme du Défi d'une tonne? En d'autres mots, qu'est-ce que votre organisation souhaite accomplir?
15. D'après vous, est-ce que le Programme du Défi d'une tonne incitera la population canadienne à agir pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre? (oui, non)
16. Quels outils et renseignements vous ont été fournis par le Programme du Défi d'une tonne?
17. Diriez-vous que les outils et renseignements qui vous ont été fournis ont été très utiles, plutôt utiles, pas très utiles ou pas du tout utiles? (très utiles, plutôt utiles, pas très utiles, pas du tout utiles)
18. Avez-vous d'autres outils ou renseignements à suggérer, ou encore des suggestions pour améliorer les outils/renseignements présentement offerts?
19. Votre organisation a-t-elle dû suivre un processus de demande pour participer au Programme du Défi d'une tonne? **[Non, oui - SI OUI, CONTINUER. SI NON, PASSER À LA Q.23.]**
20. Diriez-vous que vous avez été satisfait, plutôt satisfait, pas très satisfait ou pas du tout satisfait du processus de demande? (satisfait, plutôt satisfait, pas très satisfait, pas du tout satisfait)

21. Pourquoi dites-vous cela? Pouvez-vous me donner un exemple?
22. Est-ce qu'une procédure de production des rapports a été établie entre votre organisation et le Programme du Défi d'une tonne? **[Oui, non - SI OUI, CONTINUER. SI NON, PASSER À LA Q.26.]**
23. Êtes-vous en mesure de respecter les exigences relatives à la production de rapports? **[Oui, non - SI OUI, PASSER À LA Q26]**
24. Pourquoi n'êtes-vous pas en mesure de respecter les exigences relatives à la production de rapports?
25. Est-ce que vous recueillez les données relatives au rendement de votre programme? **[Oui, non - SI OUI, CONTINUER. SI NON, PASSER À LA Q.28]**
26. Est-ce que ces données sont transmises à des représentants du gouvernement?
(Oui, non)
27. À quels types de problèmes avez-vous été confronté à l'étape de la mesure du rendement?
28. Avez-vous reçu du financement d'Environnement Canada ou de Ressources naturelles Canada durant votre partenariat/lien? **[Oui, non - SI OUI, CONTINUER. SI NON, PASSER À LA Q.31]**
29. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait du processus de gestion financière? En êtes-vous très satisfait, plutôt satisfait, pas très satisfait ou pas du tout satisfait?
(très satisfait, plutôt satisfait, pas très satisfait, pas du tout satisfait)
30. Pourquoi dites-vous cela? Pouvez-vous me donner un exemple?
31. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de l'interaction et des communications entre le personnel du Programme et vous? En êtes-vous très satisfait, plutôt satisfait, pas très satisfait ou pas du tout satisfait? ? (très satisfait, plutôt satisfait, pas très satisfait, pas du tout satisfait)

32. Pourquoi dites-vous cela? Pouvez-vous me donner un exemple?
33. Plus tôt, vous m'avez dit que vos objectifs étaient (insérés réponses de Q15).
Diriez-vous que votre participation au Programme du Défi d'une tonne a été très efficace, plutôt efficace, pas très efficace ou pas du tout efficace en ce qui concerne l'atteinte de ces objectifs spécifiques? (très efficace, plutôt efficace, pas très efficace, pas du tout efficace)
34. Pourquoi dites-vous cela? Pouvez-vous me donner un exemple?
35. Avez-vous des idées de ce qui pourrait être fait ou amélioré par le Programme du Défi d'une tonne pour mieux vous aider à atteindre vos objectifs?
36. Dans l'ensemble, y a-t-il autre chose que le Programme du Défi d'une tonne pourrait faire selon vous pour inciter la population canadienne à agir en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre?
37. En terminant, avez-vous d'autres commentaires sur le Programme du Défi d'une tonne?

Annexe 7 – Questions du sondage de suivi sur le DUT

Réalisé par Environics

A. Changements climatiques

1. Selon vous, quel est le problème environnemental le plus important au Canada, aujourd'hui?

Passons maintenant à sujet plus précis...

2. Avez-vous déjà vu, lu ou entendu quelque chose à propos des changements climatiques, du réchauffement de la planète ou des gaz à effet de serre?
SONDER POUR CHAQUE TERME.
01 - Oui, changements climatiques
02 - Oui, réchauffement de la planète 03 - Oui, gaz à effet de serre
04 - Non pour les trois éléments PASSER À Q.8
99 – NSP/PR PASSER À Q.8

Comme vous le savez peut-être, on utilise souvent les expressions « changements climatiques » et « réchauffement de la planète » de façon interchangeable. Dans le but de simplifier les choses, j'utiliserai l'expression « changements climatiques » pendant ce sondage.

3. D'après ce que vous savez ou ce que vous avez entendu, quelles sont, selon vous, les principales causes des changements climatiques?
4. Dans quelle mesure êtes-vous personnellement préoccupé(e) par le problème des changements climatiques? Diriez-vous que vous êtes :
- 99 - DK/NA
01 - Extrêmement préoccupé(e)
02 - Certainement préoccupé(e)
03 - Un peu préoccupé(e)
04 - Pas très préoccupé(e), ou
05 - Pas du tout préoccupé(e)
NON SUGGÉRÉ
99 – NSP/PR
5. Pour autant que vous le sachiez, est-ce qu'il y a quelque chose que vous pouvez faire pour contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre qui causent les changements climatiques?
- 01 - Oui
02 - Non PASSER À Q.8
99 – NSP/PR PASSER À Q.8
6. Et, de manière spécifique, quel genre de choses pourriez-vous faire pour réduire votre contribution aux changements climatiques?
7. Selon vous, quels sont les principaux avantages de vos efforts pour réduire la quantité de gaz à effet de serre libérés dans l'atmosphère?

B. Efficacité énergétique

Nous allons passer à un autre sujet...

8. Est-ce que vous êtes actuellement propriétaire ou locataire de votre logement?
- 01 – Propriétaire
02 – Locataire
99 – NSP/PR
9. Et dans quel type de logement habitez-vous...?
LIRE LA LISTE. ENTRER UNE SEULE RÉPONSE.
- 01 - Une maison unifamiliale détachée
02 - Une maison de ville, une maison en rangée ou un appartement, en condominium
03 - Une maison de ville, une maison en rangée ou une maison semi-détachée, mais pas en condominium
04 - Un édifice d'appartements
NON SUGGÉRÉ
99 - NSP/PR
10. S'il y a lieu, au cours des 12 derniers mois, quelles mesures avez-vous prises pour réduire votre consommation d'énergie à la maison?
11. Parmi les mesures suivantes, lesquelles est-ce que vous, ou un autre membre de votre famille, avez prises au cours des 12 derniers mois?
LIRE LA LISTE DES MESURES NON MENTIONNÉES À Q.10.
- a. Sceller les fuites et les courants d'air de votre maison
b. Ajouter ou remplacer l'isolation
c. Remplacer ou moderniser les fenêtres de votre maison
d. Faire une évaluation énergétique de votre maison
e. Installer un éclairage à faible consommation d'énergie
f. Acheter des appareils électroménagers à faible consommation d'énergie
g. Baisser votre thermostat pour utiliser moins de chauffage/d'air climatisé
h. Fermer les lumières lorsque vous ne les utilisez pas
i. Faire le compostage des déchets organiques
j. Dans la mesure du possible, réduire votre utilisation d'emballages de produits
k. Remplacer ou améliorer l'appareil de chauffage
- 01 - Oui
02 - Non
NON SUGGÉRÉ
03 - Pas responsable de cet aspect/ne contrôle pas cet aspect du logement
- CHOISIR AU HASARD UNE MESURE NON PRISE À Q11a, e ou g SEULEMENT (CODE 2). SI AUCUNE, PASSER À Q.13
12. Vous avez dit que vous n'avez pas [réponse donnée à Q11]. Quelle est la principale raison pour laquelle vous-même ou d'autres membres de votre foyer n'avez pas pris cette mesure au cours des 12 derniers mois?
13. Selon vous, quels sont les principaux avantages du fait de réduire l'utilisation d'énergie dans votre maison?
14. Lorsque vient le temps de réduire la quantité d'énergie que vous utilisez à la maison, qu'est-ce qui est le plus difficile pour vous et pour les autres membres de votre foyer?

15. J'aimerais maintenant vous poser quelques questions à propos de vos habitudes de déplacement. Au cours des 12 derniers mois, avez-vous pris des mesures pour réduire votre consommation d'énergie dans vos déplacements?
16. Et lesquelles des mesures suivantes avez-vous prises au cours des 12 derniers mois? Vous avez...
LIRE LA LISTE DES MESURES NON MENTIONNÉES À Q.15.
- Conduit la voiture moins souvent en utilisant des moyens de transport alternatifs comme le transport en commun, la bicyclette ou la marche
 - Utilisé de l'essence plus propre pour votre véhicule, comme de l'éthanol
 - Acheté un véhicule à faible consommation d'énergie
 - Assuré que la pression des pneus de votre véhicule était adéquate
 - Conduit pas plus rapidement que la limite de vitesse permise
 - Évité de laisser tourner le moteur au ralenti, sauf quand vous circulez

01 - Oui

02 - Non

99 - Ne sait pas/Pas de réponse

CHOISIR AU HASARD UNE MESURE NON MENTIONNÉE À Q.16a, d ou f SEULEMENT (CODE 2). SI AUCUNE, PASSER À Q.18.

À INSÉRER À Q17 :

MODIFIER L'AFFIRMATION D PAR « Assuré régulièrement que la pression des pneus de votre véhicule était adéquate »

MODIFIER L'AFFIRMATION F PAR « Évité de laisser tourner le moteur au ralenti »

17. Vous avez mentionné que vous n'avez pas [mention à Q16]. Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas pris cette mesure au cours des 12 derniers mois?
18. Selon vous, quels sont les principaux avantages du fait de réduire l'utilisation d'énergie sur la route?
19. Lorsque vient le temps de réduire la quantité d'énergie que vous utilisez sur la route, qu'est-ce qui est le plus difficile pour vous-même et les autres membres de votre foyer?

C. Défi d'une tonne

Passons maintenant à un autre sujet...

20. Avez-vous déjà entendu parler d'un défi appelé le « **Défi d'une tonne** »?

01 - Oui

02 - Non

99 - Ne sait pas/Pas de réponse

PASSER À Q.24

PASSER À Q.24

21. [SI OUI] D'après vous, qu'est-ce que signifie le « Défi d'une tonne »? SONDER POUR OBTENIR UNE RÉPONSE PRÉCISE

99 – NSP/PR

22. De quelle façon avez-vous entendu parler de ce défi pour la première fois? C'est-à-dire, à quels endroits avez-vous vu, entendu ou lu quelque chose à propos du Défi?

23. Au meilleur de votre connaissance, quel groupe, organisme ou agence était la source de l'information que vous avez vue, entendue ou lue?

POSER Q.24-26 SI N'EST PAS AU COURANT DU DÉFI D'UNE TONNE (Q.20 CODE 2 OU 99)

24. Le « Défi d'une tonne » est une nouvelle initiative du Gouvernement du Canada qui met les consommateurs au défi de réduire leur utilisation d'énergie et de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre de une tonne, ou environ 20 p.100. En moyenne, chaque Canadien produit environ cinq tonnes d'émissions de gaz à effet de serre par année.

Vous souvenez-vous d'avoir vu ou entendu quelque chose à propos de ce nouveau programme?

- 01 - Oui
02 - Non PASSER À Q.32
99 - Ne sait pas/Pas de réponse PASSER À Q.32

25. De quelle façon avez-vous entendu parler de ce défi pour la première fois? C'est-à-dire, à quels endroits avez-vous vu, entendu ou lu quelque chose à propos du Défi?
26. Au meilleur de votre connaissance, quel groupe, organisme ou agence était la source de l'information que vous avez vue, entendue ou lue?

POSER Q.27 SI CONNAÎT LE DÉFI D'UNE TONNE (CODE 1 À Q.20 OU Q.24). SINON PASSER À Q.32.

27. [LIRE L'INTRO SEULEMENT SI OUI À Q.20] Le « Défi d'une tonne » est une nouvelle initiative du Gouvernement du Canada qui met les consommateurs au défi de réduire leur utilisation d'énergie et de contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre de une tonne, ou environ 20 p. 100. En moyenne, chaque Canadien produit environ cinq tonnes d'émissions de gaz à effet de serre par année.

Vous rappelez-vous avoir vu, entendu ou vu de la publicité au sujet du Défi d'une tonne?
[NOUVEAU]

- 01 - Oui
02 - Non
99 - NSP/PR

28. Bon nombre de collectivités réparties au Canada relèvent leur propre Défi d'une tonne. Savez-vous si votre ville ou votre municipalité a ou non mis en œuvre une campagne encourageant les gens à relever le Défi d'une tonne?

- 01 – Oui, la collectivité relève son propre Défi d'une tonne
02 – Non, la collectivité ne relève pas son propre Défi d'une tonne PASSER À Q.30
99 - NSP/PR PASSER À Q.30

29. Vous rappelez-vous de quelle façon, à quel endroit ou par qui vous avez entendu parler du Défi d'une tonne de votre ville ou de votre municipalité

30. Tout à l'heure vous avez mentionné certains gestes que vous posez afin de réduire votre consommation d'énergie. Dans quelle mesure le Défi d'une tonne a-t-il été un facteur important pour motiver votre décision de poser ces gestes? [NOUVEAU]
LIRE

- 01 – Très important
02 – Assez important
03 – Pas très important
04 – Pas du tout important

99 - NSP/PR

31. Considérez-vous que vous participez vous-même au Défi d'une tonne à l'heure actuelle?

01 – Oui PASSER À Q.34

02 – Non

99 – NSP/PR

POSER Q.32 SI N'EST PAS AU COURANT DU DÉFI D'UNE TONNE (Q2 OU 99 À Q.20 ET Q.24) OU SI NE PARTICIPE PAS (Q.31 CODE 2 OU 99). SINON PASSER À Q.34.

32. Dans quelle mesure est-il probable que vous commencerez à relever ce défi au cours de la prochaine année? Diriez-vous que c'est :
RÉPÉTER AU BESOIN : Pour réduire d'une tonne, c'est-à-dire de 20 p.100, la quantité de gaz à effet de serre que vous produisez.

01 - Très probable PASSER À Q.34

02 - Assez probable PASSER À Q.34

03 - Pas très probable

04 - Pas du tout probable

NON SUGGÉRÉ

05 - Ça dépend

06 - Doit en savoir plus à ce sujet PASSER À Q.34

99 - NSP/PR PASSER À Q.34

33. (SI PAS TRÈS PROBABLE/PAS DU TOUT PROBABLE/ÇA DÉPEND) Pourquoi n'est-il pas probable que vous releviez ce défi?

POSER À TOUS

34. [SI PARTICIPE AU DÉFI; Q31 CODE 1] Jusqu'à maintenant, dans quelle mesure vous a-t-il été difficile de réduire de 20 p. 100 vos émissions de gaz à effet de serre? Est-ce que cela a été :

[SI NE PARTICIPE PAS AU DÉFI; Q31 PAS CODE 1] Selon vous, dans quelle mesure serait-il difficile de réduire de 20 p. 100 vos émissions de gaz à effet de serre au cours de la prochaine année? Est-ce que cela serait?

01 - Très difficile

02 - Assez difficile

03 - Pas très difficile

04 - Pas du tout difficile

NON SUGGÉRÉ

05 - Cela dépend

99 - NSP/PR

35. Selon vous, dans quelle mesure serait-il probable que d'autres familles de votre quartier relèvent le Défi d'une tonne au cours de la prochaine année? Diriez-vous qu'il serait [LIRE LES CATÉGORIES] qu'elles le fassent?

01 - Très probable

02 - Assez probable

03 - Pas très probable

04 - Pas du tout probable

NON SUGGÉRÉ

05 - Cela dépend

06 - A besoin d'en savoir plus à ce sujet

99 - Ne sait pas/Pas de réponse

36. Il pourrait y avoir plusieurs raisons pour lesquelles les gens ne participeraient pas au Défi d'une tonne.

Si on pense aux gens que vous connaissez, croyez-vous que la plupart d'entre eux, un certain nombre d'entre eux ou seulement quelques-uns d'entre eux ne participeraient pas à ce Défi parce que :

LIRE EN ROTATION – RÉPÉTER LA QUESTION SI NÉCESSAIRE

- a. Ils ne croient pas que leur participation ferait une différence dans les changements climatiques
- b. Ils trouvent que ça coûte trop cher de faire les changements nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre
- c. Ils trouvent que la participation au Défi est trop peu pratique ou prend trop de temps
- d. Ils n'ont pas assez d'information sur la façon de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre
- e. Ils ont déjà réduit leur consommation énergétique le plus possible
- f. Ils ne sont pas suffisamment intéressés ou préoccupés par l'environnement

01 – La plupart

02 – Un certain nombre

03 – Quelques-uns

NON SUGGÉRÉ

04 – Ça dépend

99 – NSP/PR

D. Lampes fluorescentes compactes (LFC)

Abordons un sujet légèrement différent...

37. Est-ce que vous avez déjà entendu parler des lampes fluorescentes compactes?

SI DEMANDÉ : Ce sont des ampoules en forme de spirale ou de tube.

01 – Oui

02 – Non PASSER À Q.39

99 – NSP/PR PASSER À Q.39

38. Est-ce que vous avez acheté une lampe fluorescente compacte au cours des douze derniers mois?

01 – Oui PASSER À LA SECTION SUIVANTE

02 – Non

99 – NSP/PR

SI NON/NSP À Q.37 OU NON/NSP À Q.38, POSER Q.39. AUTREMENT, PASSER À LA SECTION SUIVANTE.

39. Les lampes fluorescentes compactes peuvent être posées dans la plupart des installations d'éclairage et consomment 75 % de moins d'énergie que les ampoules ordinaires. Bien qu'elles coûtent plusieurs dollars de plus que les ampoules ordinaires, elles peuvent durer jusqu'à au moins cinq ans. Dans quelle mesure seriez-vous intéressé(e) à utiliser ces lampes fluorescentes compactes dans votre foyer? Seriez-vous :

01 – Très intéressé (e)

02 – Assez intéressé(e)

03 – Pas très intéressé(e)

- 04 – Pas du tout intéressé(e)
- NON SUGGÉRÉ
- 05 – Ça dépend
- 06 – A besoin de plus d'information à ce sujet
- 99 – NSP/PR

Annexe 8 – Établissement des correspondances pertinentes avec le programme du DUT

Initiatives fédérales reliées au DUT

Campagne	Provenant de	Site web
Le bon \$ens au volant	RNCan -OEE	http://oee.nrcan.gc.ca/transports/entreprises/les-instructeurs.cfm?attr=16
La trousse de l'enseignant sur les changements climatiques	CC-GC	http://www.climatechange.gc.ca/francais/teachers/kit.asp
Défis communautaires	CC-GC	http://www.climatechange.gc.ca/onetonne/francais/communities.asp?
Trousse de sensibilisation des employés (entreprise et industrie)	CC-GC	http://www.climatechange.gc.ca/onetonne/francais/business/toolkit.asp?
ENERGY STAR [®] , ÉnerGuide et R-2000	RNCan-OEE	http://oee.nrcan.gc.ca/residentiel/energy-star-energuide-r2000.cfm?attr=4
Écoflotte sur la route	RNCan-OEE	http://oee.nrcan.gc.ca/transports/entreprises/documents/bulletin-ecoflotte/bulletin-vol1-2005.cfm?attr=16
Campagne Zone de tranquillité sans marche au ralenti	RNCan-OEE	http://oee.nrcan.gc.ca/transports/entreprises/marche-au-ralenti/zone-tranquillite-relais.cfm?attr=0&text=N&printview=N
Le Défi d'une tonne	CC-GC	http://www.climatechange.gc.ca/onetonne/francais/index.asp?pid=50
Le Défi d'une tonne pour les jeunes		http://www.co2zilla.ca/accueil.html
Le club du calendrier du DUT (enfants)	RNCan-OEE	http://oee.nrcan.gc.ca/clubducalendrier/uneTonne/uneTonne.cfm?Text=N&PrintView=N

Cette liste a été préparée au moyen d'une recherche sur le site web du DUT : <http://climatechange.gc.ca/onetonne/francais/index.asp?> et sur le site web de l'OEE de RNCan : <http://oee.nrcan.gc.ca/> le 5 janvier 2006.

Initiatives provinciales ayant des rapports avec le DUT

Province	Engagement/programme
Colombie-Britannique	<p>Améliorer les appareils éconergétiques. Promouvoir l'utilisation des énergies de remplacement. Retrait de la taxe sur le carburant pour les mélanges de biocarburant. Fournir aux conducteurs de la C.-B. des renseignements sur la réduction des émissions grâce à de bonnes habitudes de conduite et à l'entretien des véhicules.</p>
Alberta	<p>Le nouveau bureau <i>Energy Solutions Alberta</i> du Climate Change Central servira de guichet unique pour des renseignements au sujet de l'efficacité énergétique et des possibilités de conservation pour les maisons et les petites entreprises. Il appuiera les initiatives du CC Central notamment : la sensibilisation des consommateurs, l'étiquetage énergétique, les campagnes antiralent, des programmes pilotes pour le remplacement des appareils ménagers.</p>
Saskatchewan	<p>Offrira des remises pour l'achat d'appareils éconergétiques. A créé l'Office of Energy Conservation (2002). Consent des prêts à faible intérêt aux personnes désirant installer un système de chauffage au gaz naturel.</p>
Manitoba	<p>Encourage l'installation et l'utilisation de pompes géothermiques pour réduire la dépendance à l'égard des combustibles fossiles. Information et programme pilote pour les véhicules hybrides.</p>
Ontario	<p>Section sur les écoconseils sur son site web : rouler de façon écologique, le recyclage de l'herbe, le vermicompostage. Section sur la conservation de l'énergie sur le site web.</p>
Québec	<p>Promotion et mise en œuvre d'un programme à l'intention des employeurs pour favoriser le recours au transport en commun; réalisation d'une campagne de sensibilisation et d'information. Ce type de campagne mettrait l'accent sur ce qui suit : expliquer les dimensions des gaz à effet</p>

	de serre qui portent plus précisément sur le secteur des transports, la promotion du covoiturage, la marche à pied, le vélo et l'encouragement du recours au vaste éventail de services de transport en commun offerts pour réduire les trajets individuels.
Nouveau-Brunswick	Initiatives d'efficacité énergétique, y compris la création d'une agence de l'efficacité énergétique en 2006.
Île-du-Prince-Édouard	Remises sur les véhicules hybrides; encouragements et allègements fiscaux proposés pour la rénovation des maisons et des commerces; propose la création d'un manuel en ligne sur les pratiques exemplaires relatives à la sensibilisation à l'énergie et à la conservation.
Nouvelle-Écosse	Le site web renvoie le visiteur au DUT sur la page sur les mesures à prendre.
Terre-Neuve-et-Labrador	Le gouvernement élaborera une campagne d'information à l'intention des automobilistes pour les faire prendre conscience des liens entre les changements climatiques et l'utilisation de l'automobile; il créera des zones antiralentis autour des immeubles publics; il s'associera à des établissements postsecondaires pour réaliser des initiatives en matière de changements climatiques.
Yukon	Brochure sur la réduction de la consommation d'énergie à la maison et idée pour des économies éconergétiques; une brochure semblable sur les transports.
Territoires du Nord-Ouest	Stratégie sur les GES qui coordonne les mesures dans le Nord pour commencer à maîtriser les émissions de GES.
Nunavut	n.d.

Sources :

- All Over the Map: A Comparison of Provincial Climate Change Plans-David Suzuki Foundation – voir A.2.91 Résumé pour chacune des provinces
- C.-B. : Weather, Climate and the Future : Plan de la Colombie-Britannique http://www.env.gov.bc.ca/air/climate/cc_plan/actions.html
- Alberta : Albertans and Climate Change: Taking Action <http://www3.gov.ab.ca/env/climate/docs/takingaction.pdf>
- Saskatchewan : Making it Work <http://www.se.gov.sk.ca/environment/climatechange/KyotoPositionPaper.pdf>
- Manitoba : Kyoto and Beyond: <http://www.gov.mb.ca/est/climatechange/pdfs/final-mccap-sep-16-02.pdf>

- Ontario :
http://www.gov.on.ca/ont/portal/lut/p/.cmd/cs/.ce/7_0_A/s/7_0_252/s.7_0_A/7_0_252/_/en?docid=EC001016
- Québec : Plan d'action québécois 2000-2002 sur les changements climatiques
http://www.mddep.gouv.qc.ca/changements/plan_action/index.htm
- I.-P.-É. : A Climate Change Strategy for Prince Edward Island
<http://www.assembly.pe.ca/reports/2-2-62climate.pdf>
- Nouvelle-Écosse :
<http://www.gov.ns.ca/energy/AbsPage.aspx?siteid=1&lang=1&id=1391>
- Terre-Neuve-et-Labrador : Climate Change Action Plan 2005
<http://www.env.gov.nl.ca/env/Env/policy%20and%20planning/climatechangereport/climatechangeplanfinal.pdf>
- Yukon : Reducing Home Energy Use-Brochure
<http://www.environmentyukon.gov.yk.ca/pdf/homeenergyfactsheet.pdf> Transportation and Green House Gasses-Brochure
<http://www.environmentyukon.gov.yk.ca/pdf/transportationfactsheet.pdf>
- T.N.-O. : NWT GHG Strategy http://www.enr.gov.nt.ca/eps/pdf/NWTGHG_Strategy.pdf